

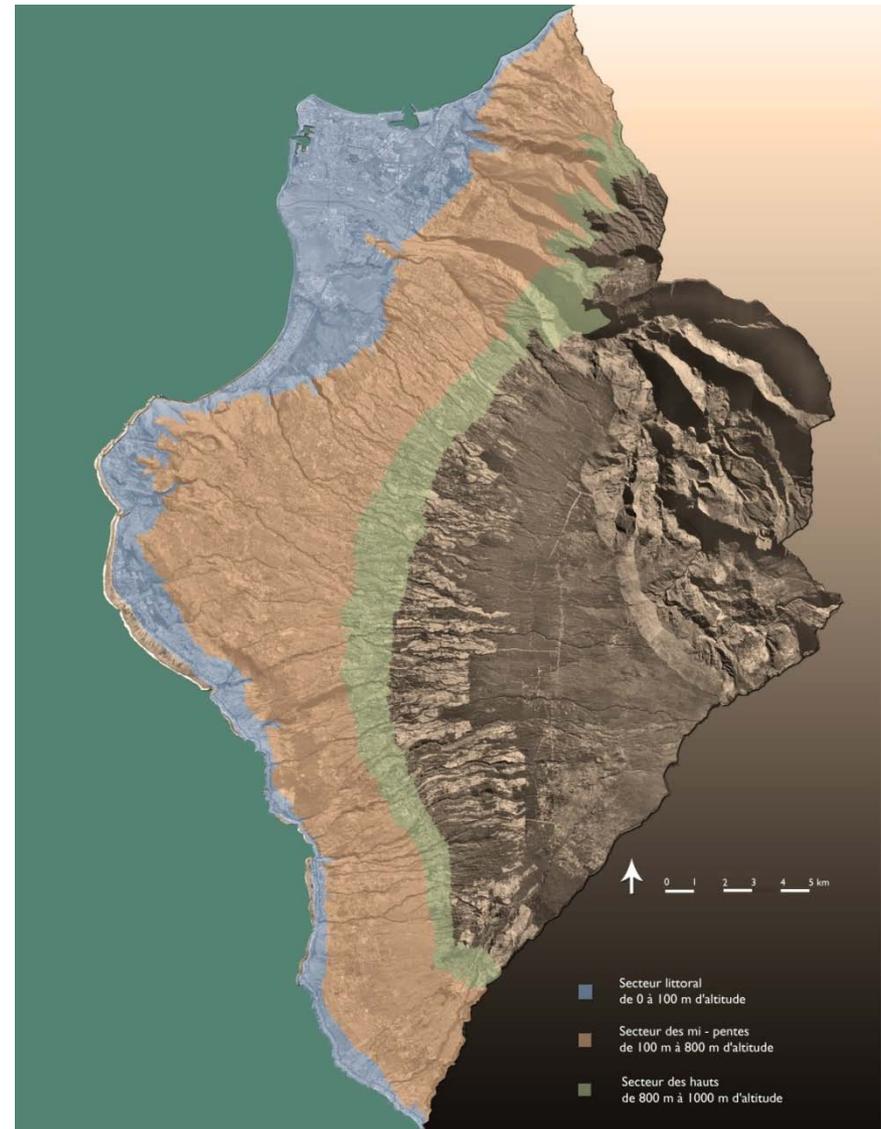
Schéma de protection et de valorisation des rebords hauts des grandes ravines

- Etre volontaire dans la démarche de sauvegarde de la biodiversité,
- Insuffler une dynamique pour restaurer les milieux propices à la biodiversité,
- Imposer des règles strictes pour les développements agricoles et urbains le long des ravines,
- Reconstituer les ripisylves en plantant des essences non envahissantes, adaptées aux milieux secs de l'ouest et constituées essentiellement de végétaux indigènes,
- Profiter des projets urbains en cours ou à venir pour concrétiser les premiers aménagements (cf. schéma Intercommunal d'aménagement des lisières urbaines),
- Nommer les ravines en particulier dans les hauts pour les faire exister.



Les secteurs types des ravines

- Le secteur littoral (en bleu sur la carte) est compris entre l'altitude 0 m et 100 m,
- Le secteur des mi-pentes (en orange sur la carte) est compris entre l'altitude 100 m et 800 m,
- Le secteur des hauts (en vert sur la carte) est compris entre l'altitude 800 m et 1000 m.



Le secteur littoral comprend deux sous-secteurs : les embouchures et le littoral

Les embouchures :

Les embouchures sont des lieux de grande biodiversité : le rôle des embouchures est essentiel pour de nombreuses espèces (nourrissage, transition, reproduction).

- Restaurer les embouchures en reconstituant un couvert végétal,
- Planter des essences indigènes adaptées au milieu de bord de mer qui fixent le sable et limitent l'érosion,
- Réduire l'impact des murs qui génèrent une érosion des plages par la mise en place de gradines en rondins ou de fascines,
- Créer des liaisons douces et des boucles de circulation avec le projet de sentier littoral ouest, le projet de lisières urbaines et les sentiers vers les quartiers à l'amont.



Le littoral :

- Profiter de la présence des ravines pour créer l'armature verte de la ville, des liaisons douces en site propre,
- Valoriser les rebords en plantant des végétaux indigènes,
- Restaurer les zones humides quand elles existent,
- Reconstituer les ripisylves pour leur intérêt :
 - Environnemental :
 - Fixation des berges, abri, reproduction et nourriture de la faune terrestre,
 - Rôle de corridor écologique.
 - Paysager :
 - Paysage plus varié et coloré,
 - Limiter l'impact visuel de certaines infrastructures.



Les mi-pentes :

- Utiliser les sentiers existants pour les sports de nature (VTT et loisirs équestres) sur les rebords des ravines Fleurimont et Boucan Canot,
- Aménager et/ou restaurer les points de vue existants,
- Reconstituer les boisements dans les espaces agricoles le long des rebords des ravines.



Les hauts :

- Remettre en état ou aménager des espaces de pique-nique et de détente,
- Aménager des lieux pour l'observation de l'avifaune et écouter les chants d'oiseaux et surtout pour le rôle pédagogique,
- Planter des essences indigènes.



Les ravines prioritaires

- La Grande ravine des Lataniers,
- La ravine à Marquet,
- La ravine Balthazar.
- La ravine Laforge,
- La ravine Bernica,
- La ravine Saint Gilles,
- La ravine Trois-Bassins,
- La Grande ravine,
- La rive gauche de la ravine des Colimaçons et la rive droite de la ravine de la Chaloupe, ZAD de Bras Mouton (Aval RDT),
- La ravine des Poux.



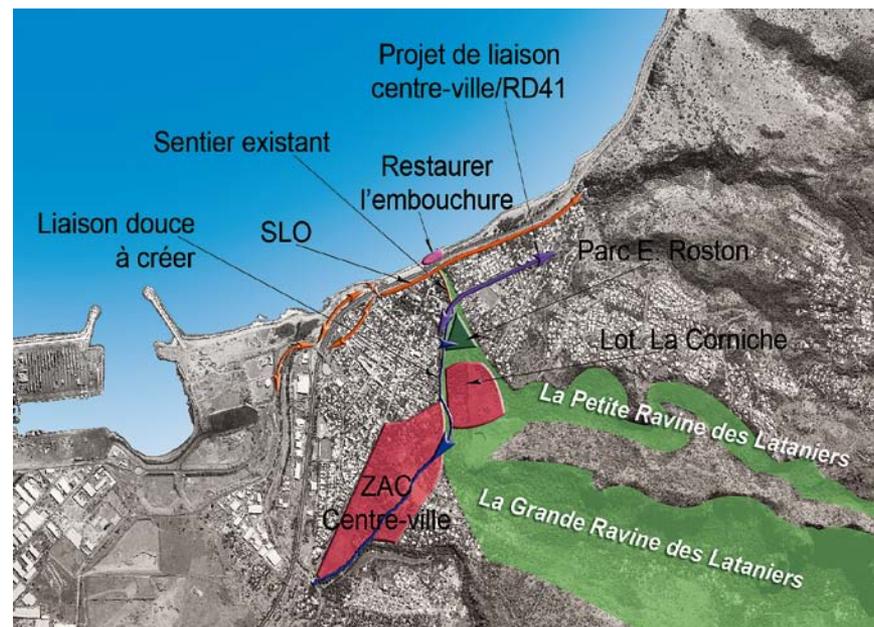
Préconisations d'aménagements détaillés pour les ravines prioritaires



Les enjeux

- Protéger la zone de confluence et restaurer le parc E. Roston,
- Remettre en état l'ancienne carrière ,
- Accompagner les limites d'urbanisation et la marquer de façon lisible,
- Utiliser les rebords des ravines pour créer un maillage de liaisons douces et de coulées vertes dans la ville.

Les projets



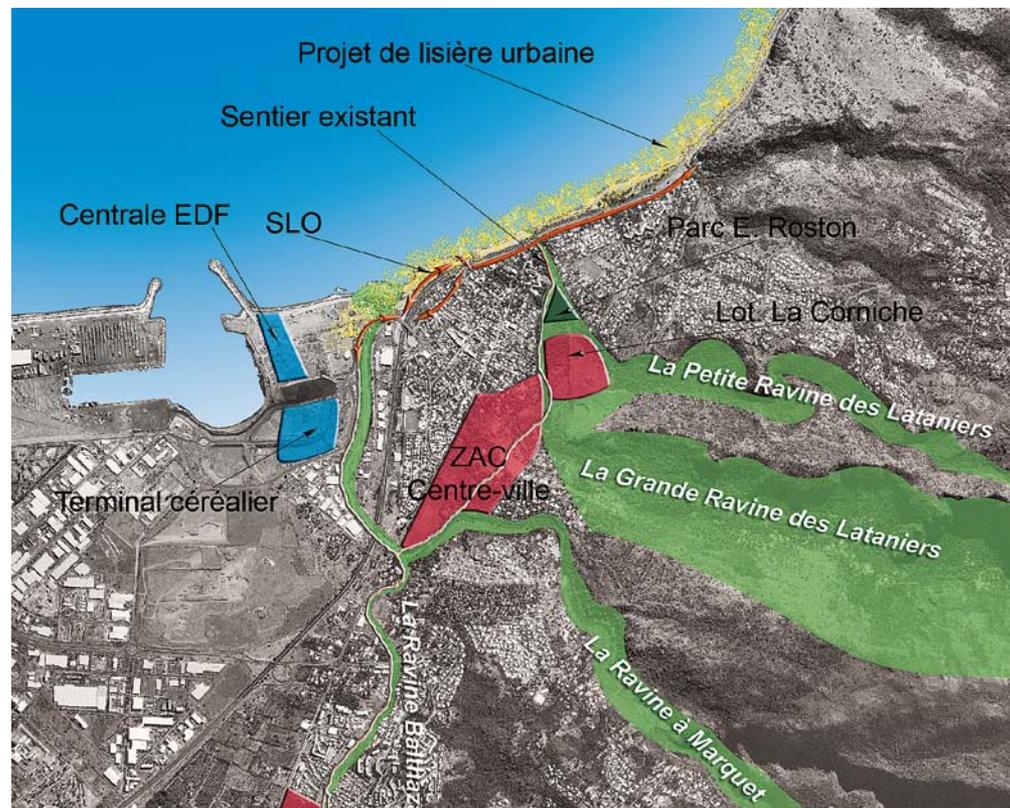
La Grande ravine des Lataniers



Les enjeux

- Traiter les limites entre la zone d'activité et les berges,
- Planter des rideaux d'arbres en rive gauche entre la zone portuaire et la ravine,
- Restaurer l'embouchure,
- Utiliser les rebords des ravines pour créer un maillage de liaisons douces et de coulées vertes dans la ville.

Les projets



La ravine à Marquet



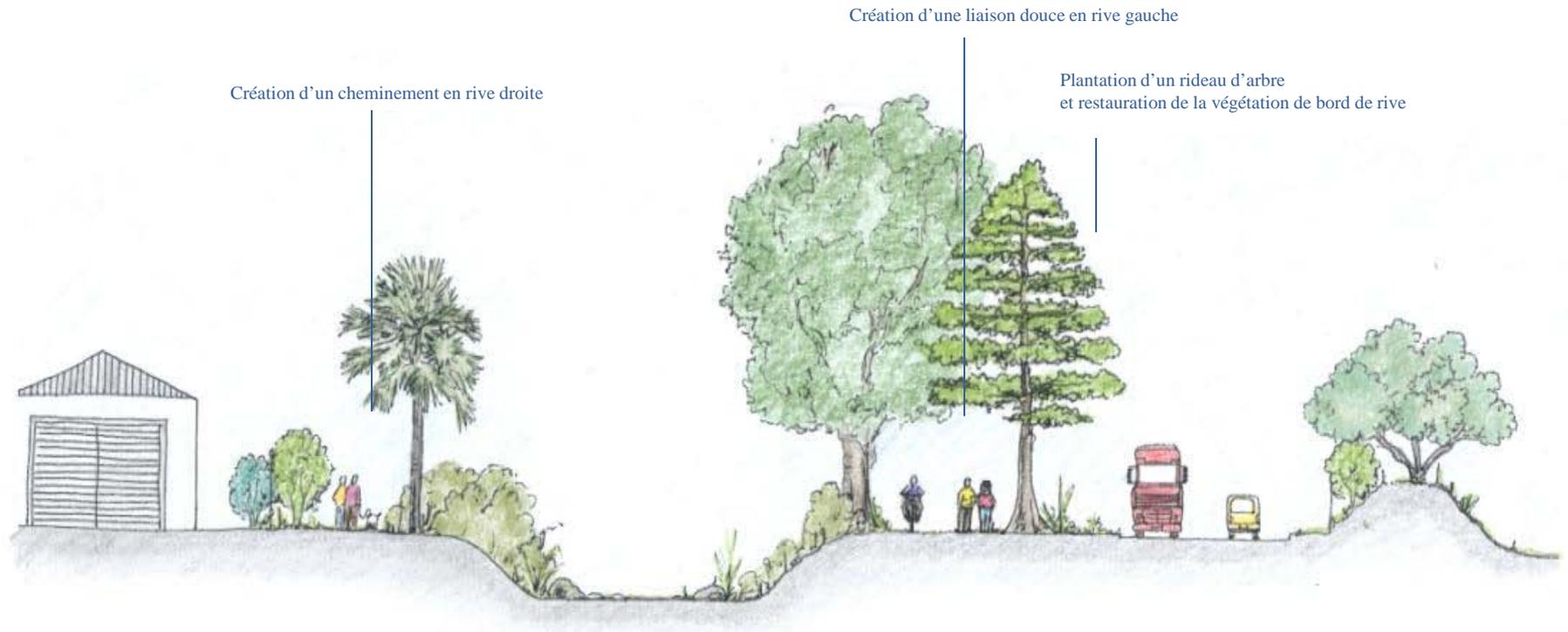
Terminal céréalier

Centrale EDF

Plantations en rives gauche et droite,
Rideau d'arbres en second rang le long
de la voie de contournement

Restaurer l'embouchure avec des essences
indigènes adaptées au bord de mer





Les projets

Les enjeux

- Accompagner les limites entre la ravine et les espaces bâtis par des plantations,
- Créer des liaisons douces le long des rebords de la ravine.

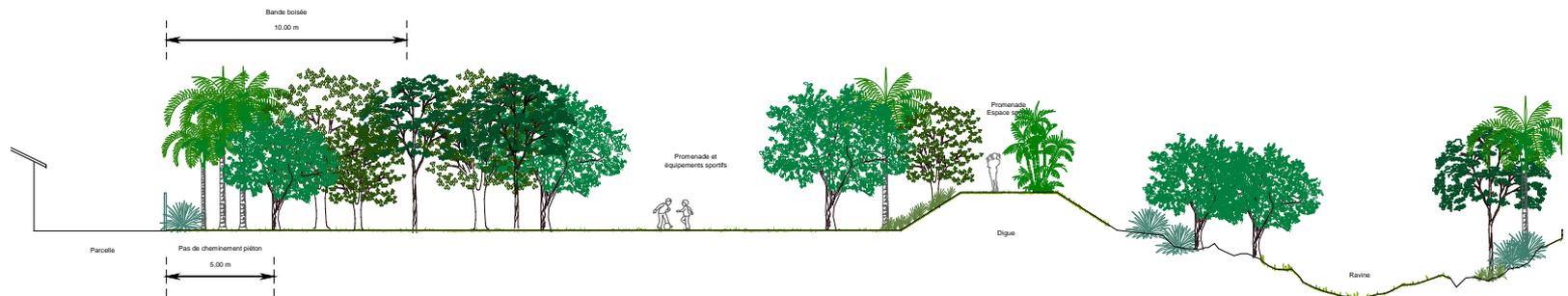
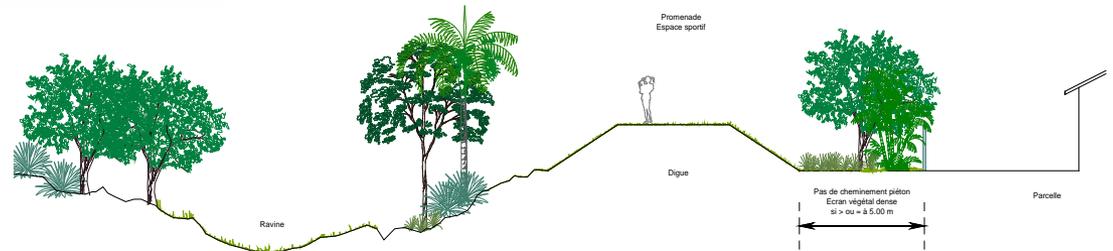


Extrait de l'étude charte paysagère de la ZAC Moulin Joli - Agence MBP



- Cheminements pour piétons
- Parc
- Ravines

Echelle : 1/10 000ème



Extrait de la Charte paysagère pour la qualité de cadre de vie du TCO

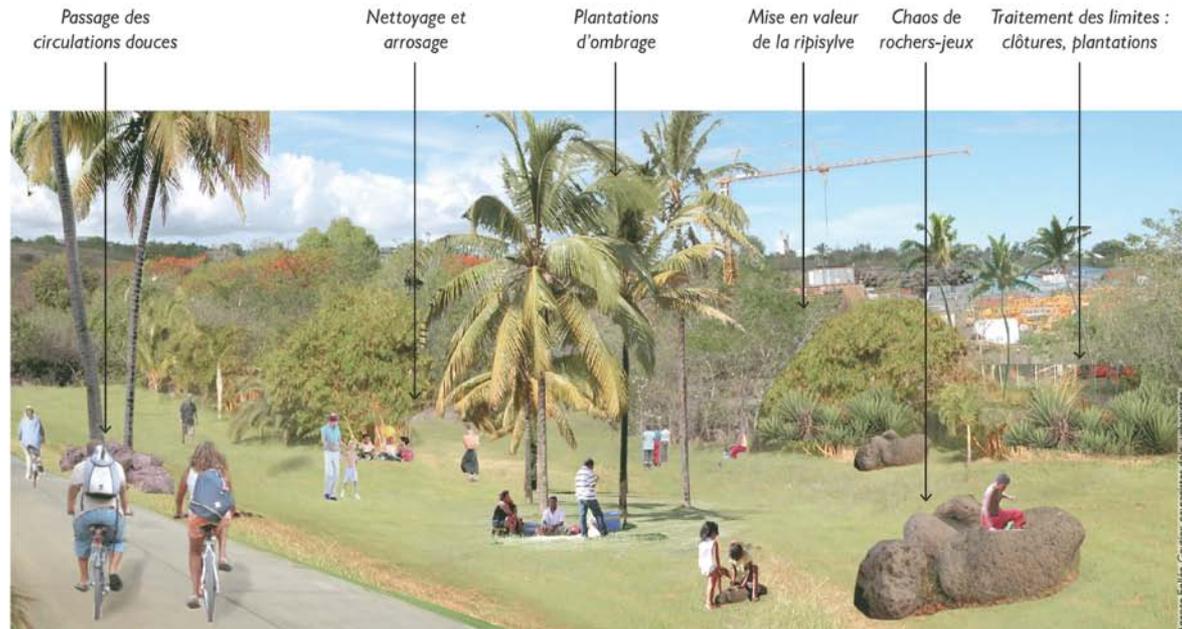
Plan guide pour la Possession sur les ravines urbaines - Agence FOLLEA

CHARTRE PAYSAGÈRE POUR LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE DU TCO / PLAN GUIDE POUR LA POSSESSION La Ravine Balthazar : parc linéaire urbain

Le cas n° 2 est celui d'un fond large de ravine (ravine Balthazar au pied des pentes de la ZAC Moulin Joli). Le principe est de créer un parc urbain rustique, non sensible aux inondations.



La Ravine Balthazar : état actuel



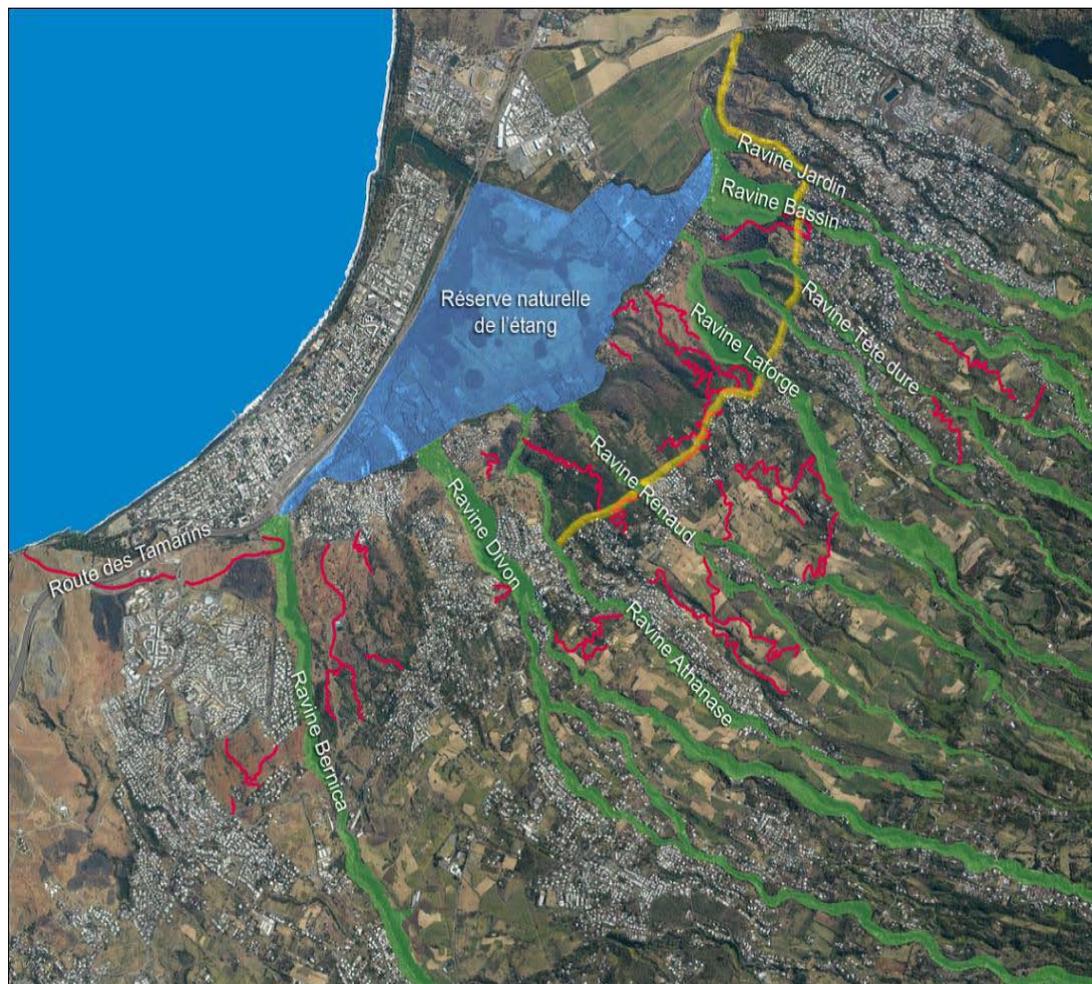
La Ravine Balthazar : proposition de principe d'un parc linéaire urbain

Les enjeux

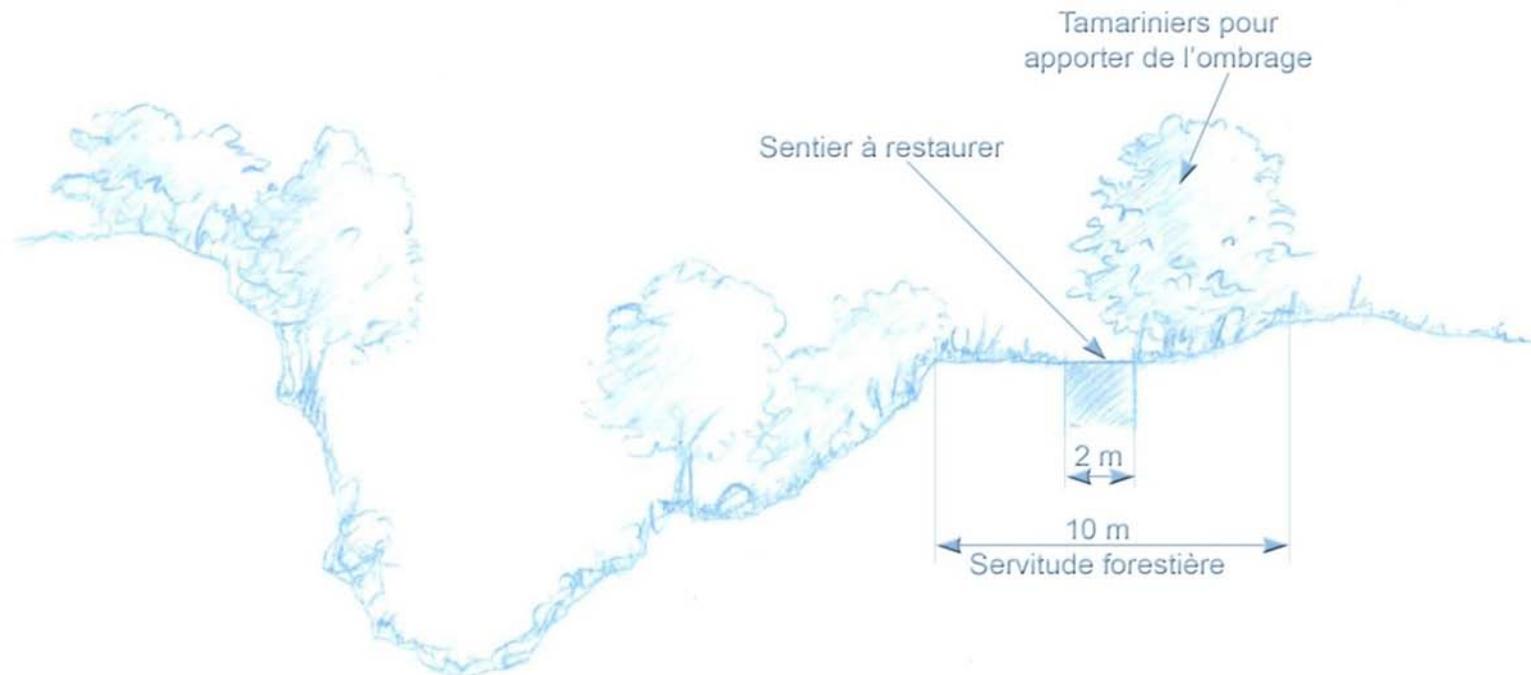
- Mettre en valeur le site du moulin à eau et le tour des roches,
- Traiter les limites entre les espaces urbanisés, la ravine et les remparts,
- Accompagner les limites d'urbanisation,
- Restaurer les sentiers existants.



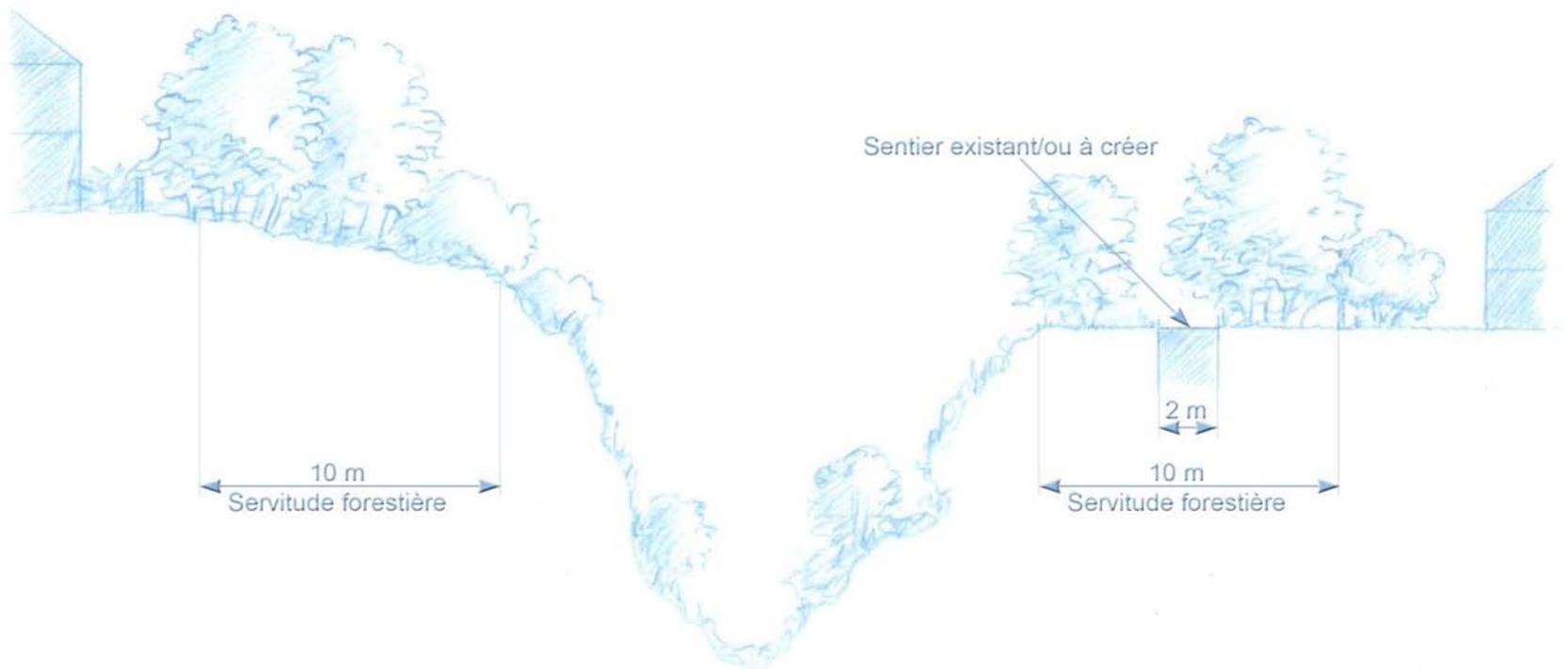
Les sentiers existants sur les coteaux de Saint Paul



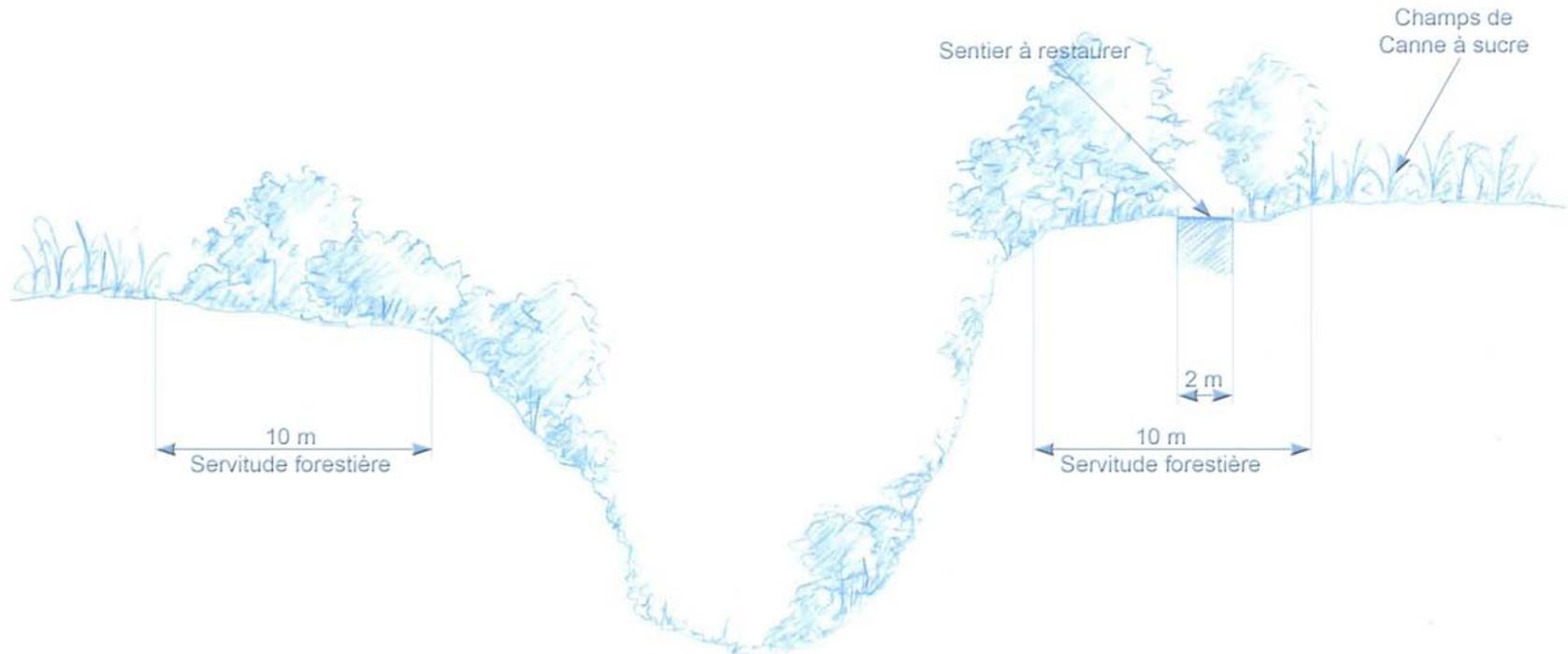
Les coteaux



Zones urbanisées mi-pentes et hauts



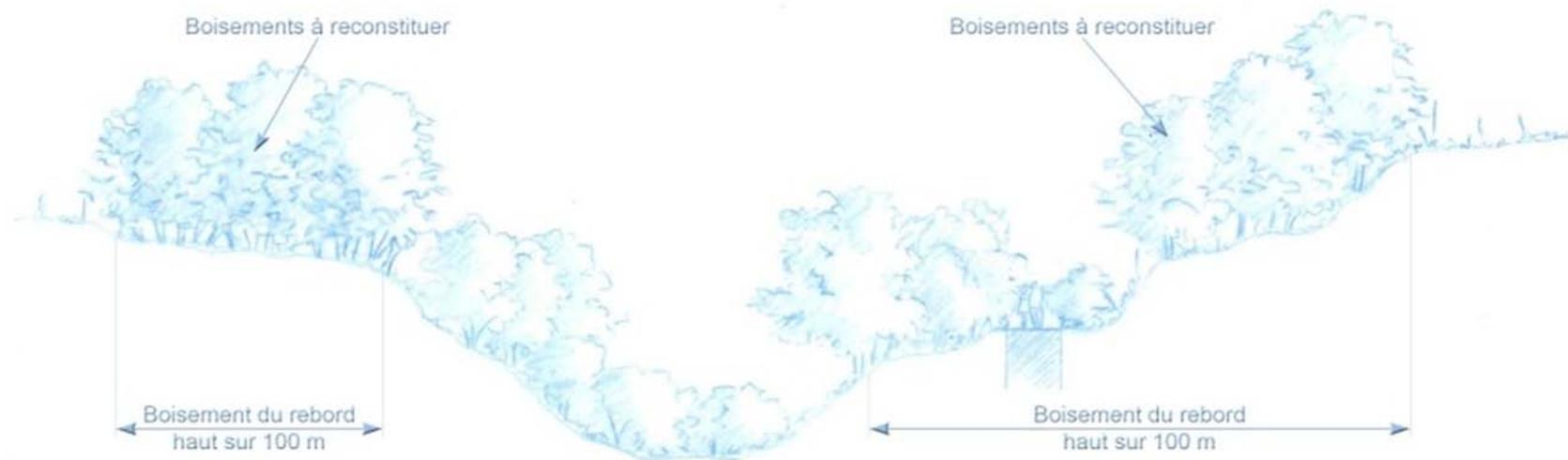
Espace agricole - mi-pentes



Espace agricole – Pâturage Etat existant sur une zone spécifique



Espace agricole – Pâturage Proposition sur une zone spécifique

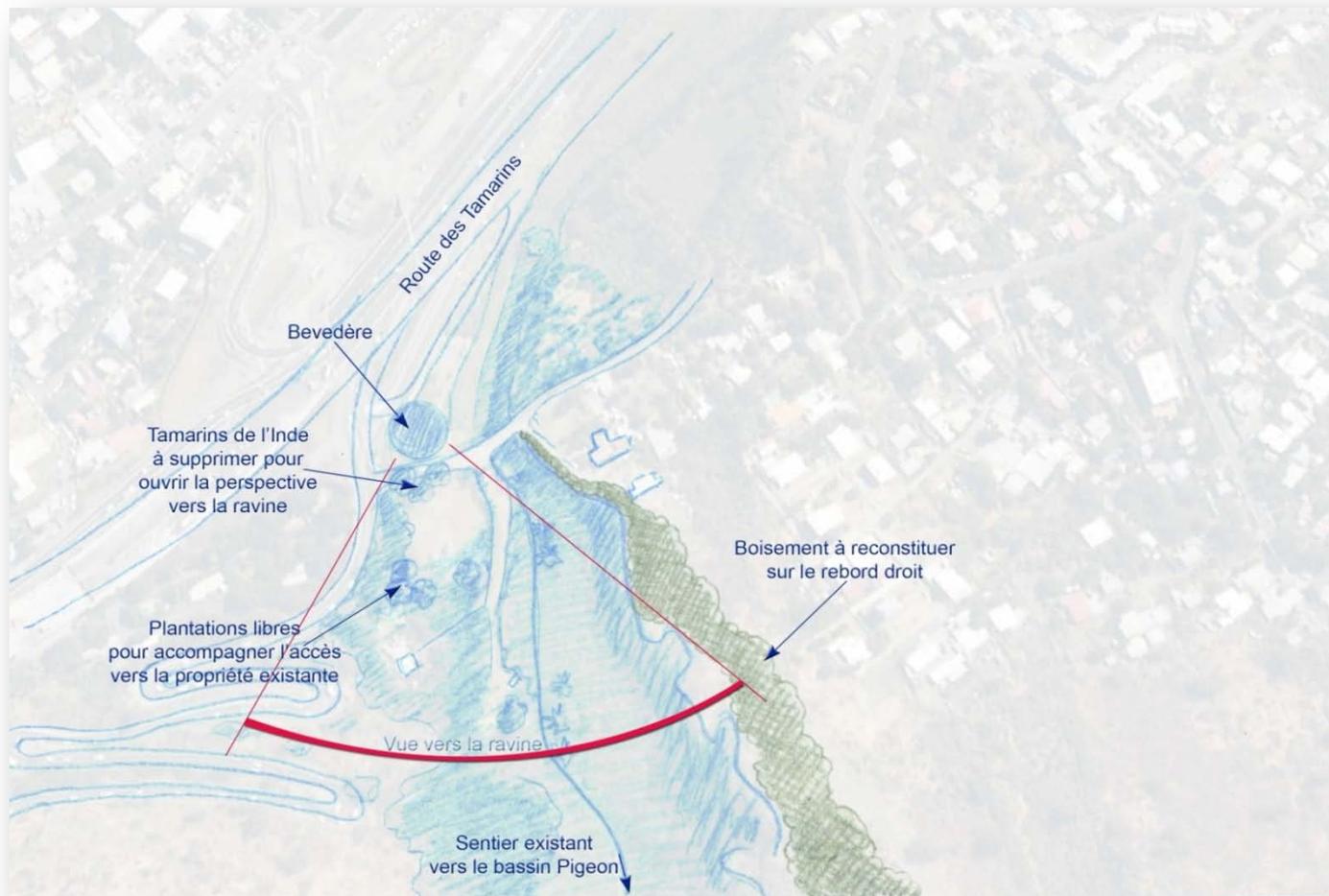


Les enjeux

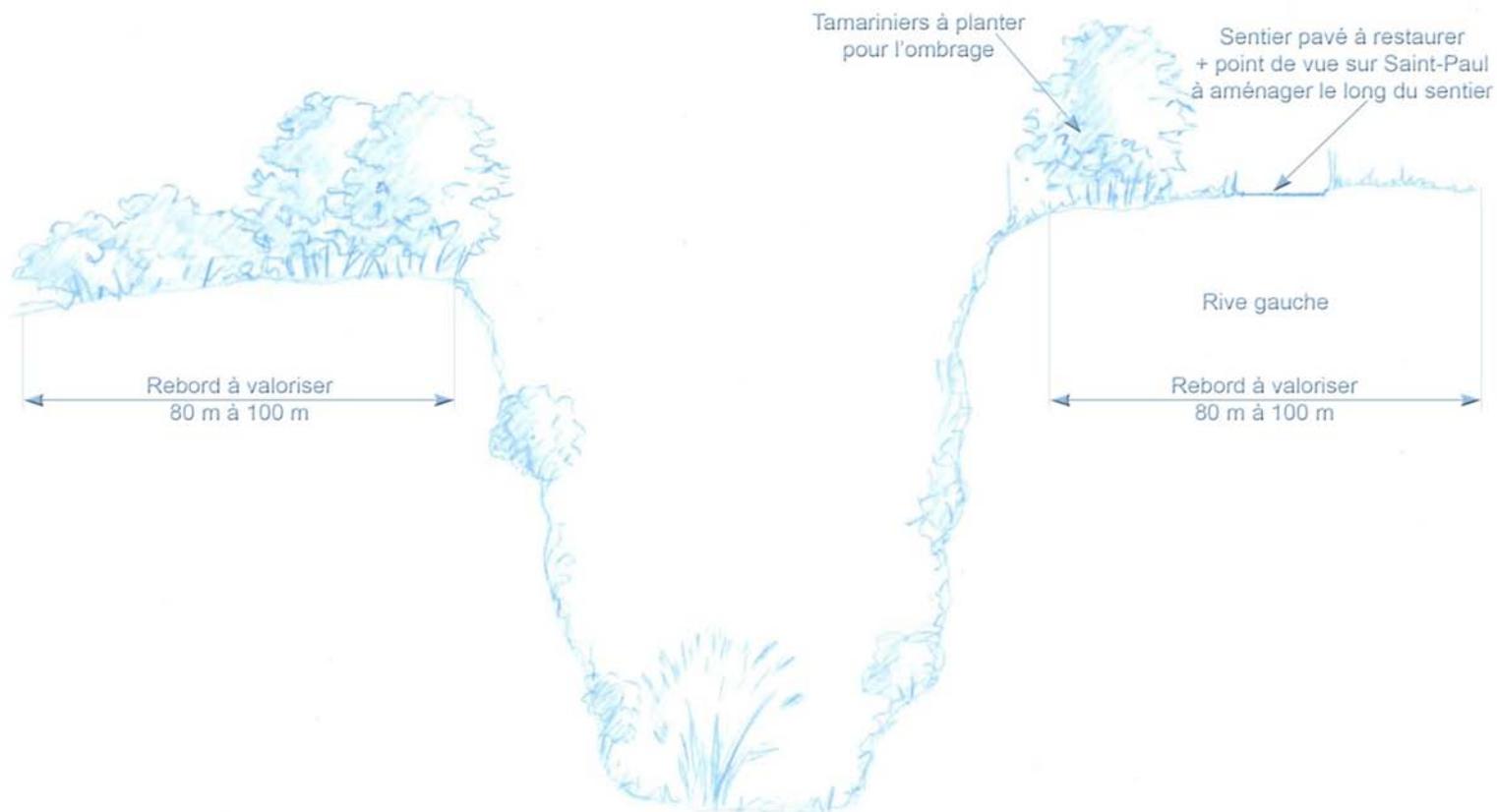
- Préserver les falaises et interdire les constructions au-delà d'une certaine limite,
- Limiter les zones d'ornement le long des délaissés et les remplacer par des essences endémiques adaptées à la zone.



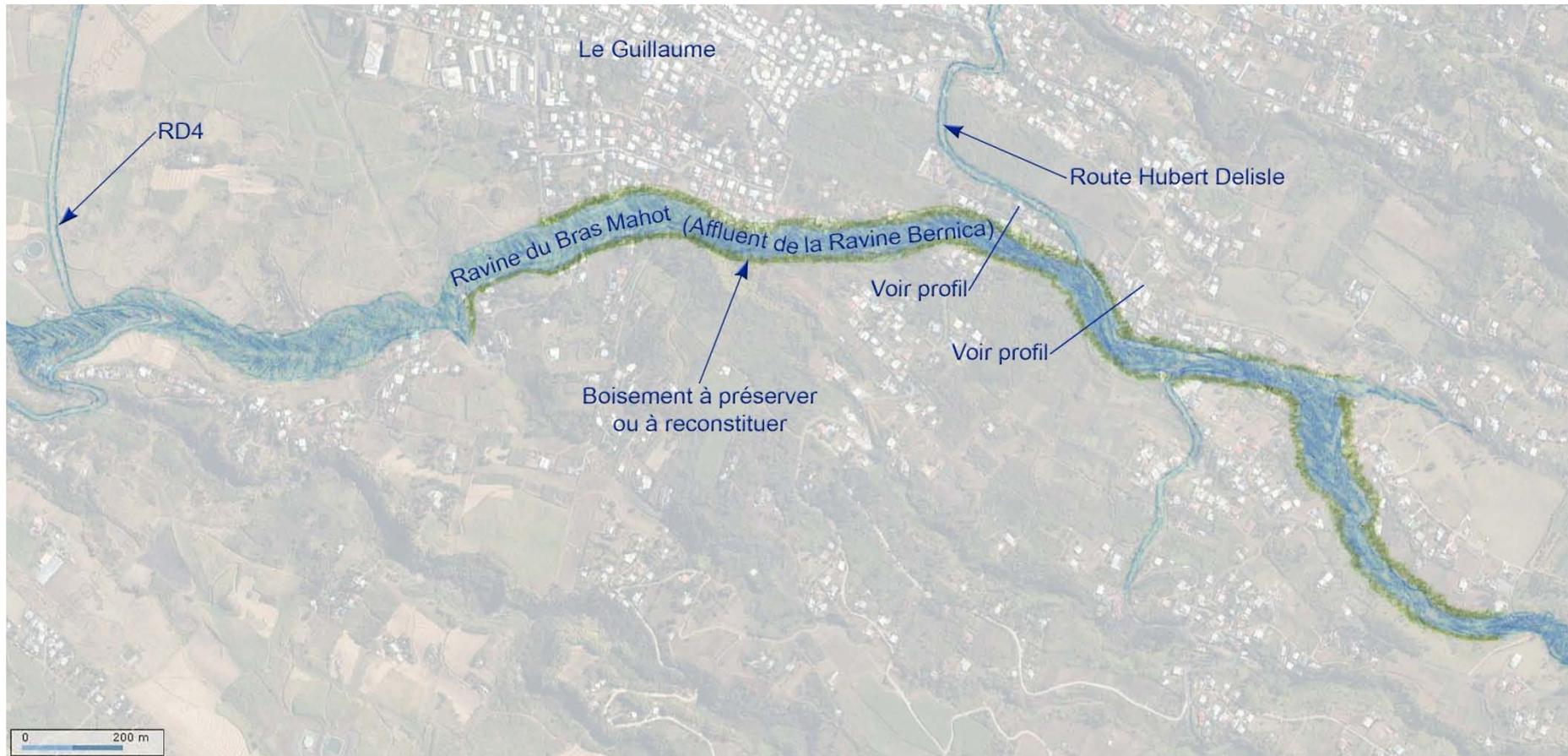
L'embouchure



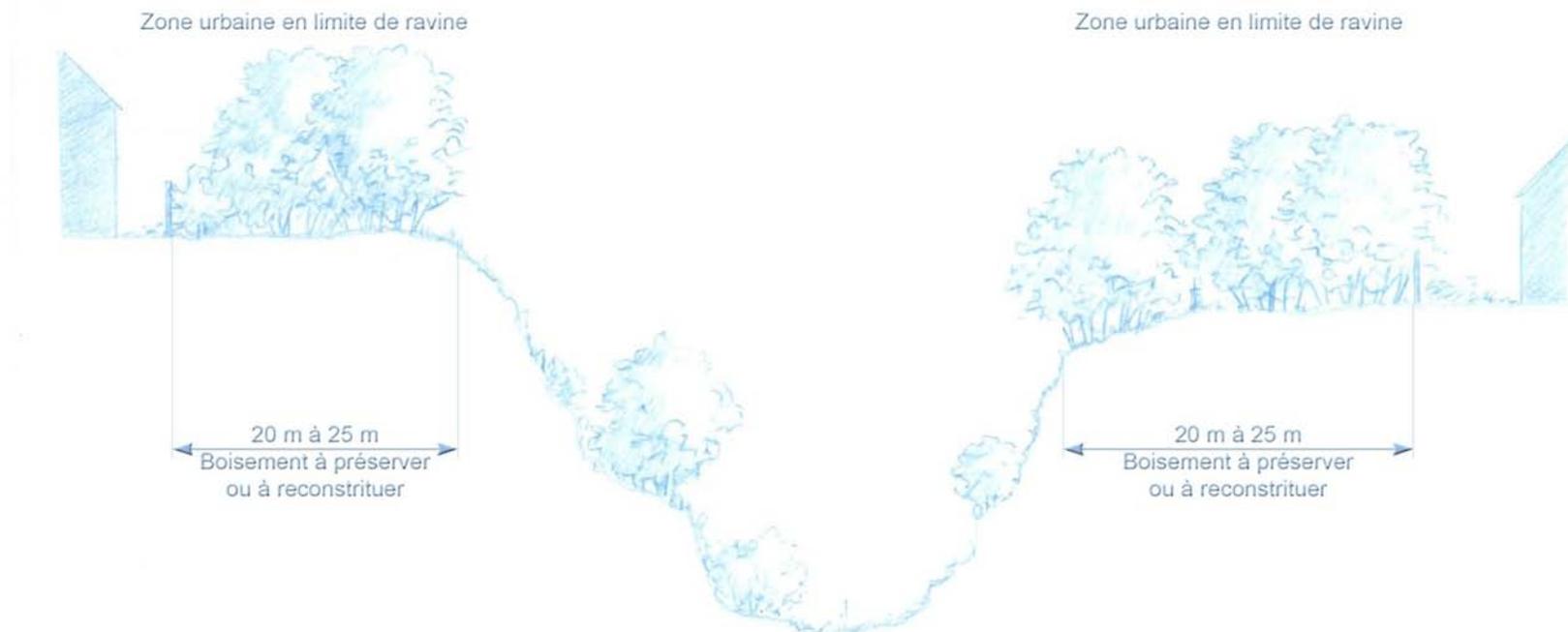
Les Coteaux



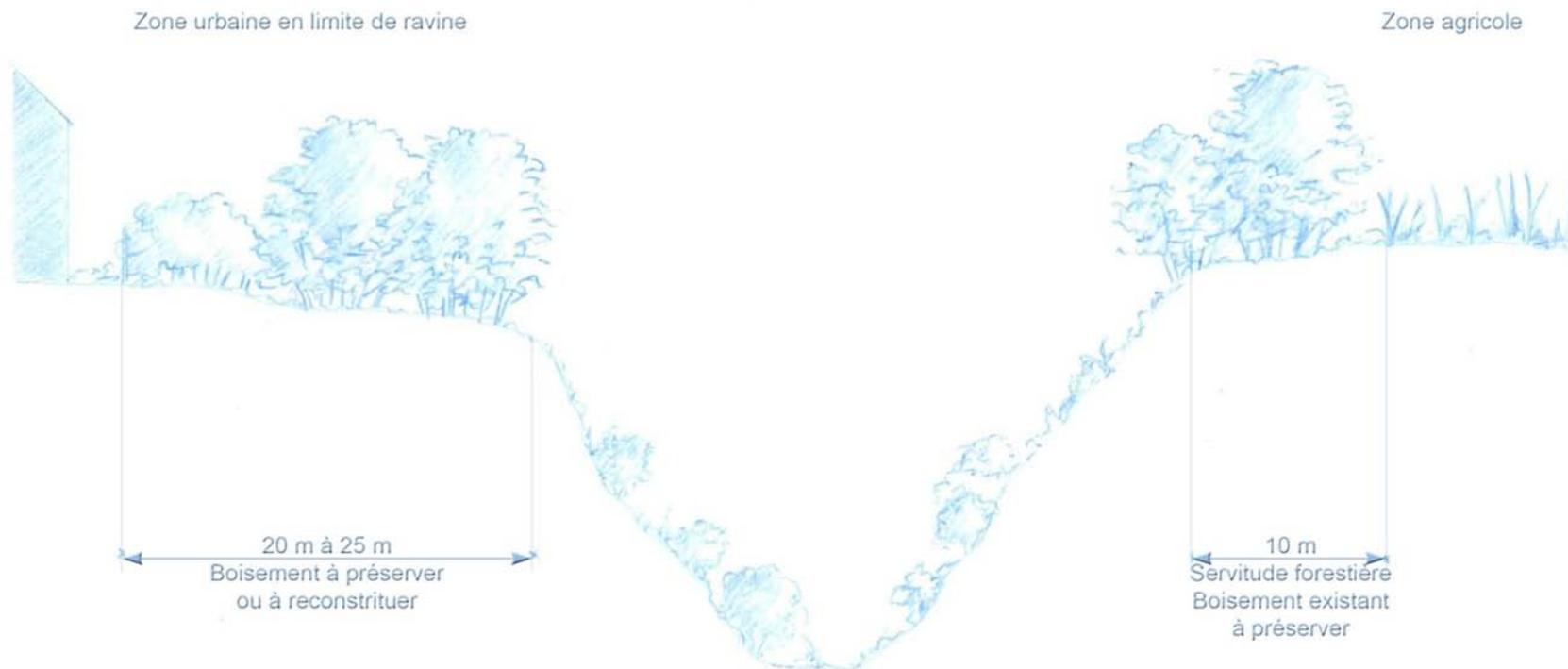
Entre la RD4 et la route H. Delisle



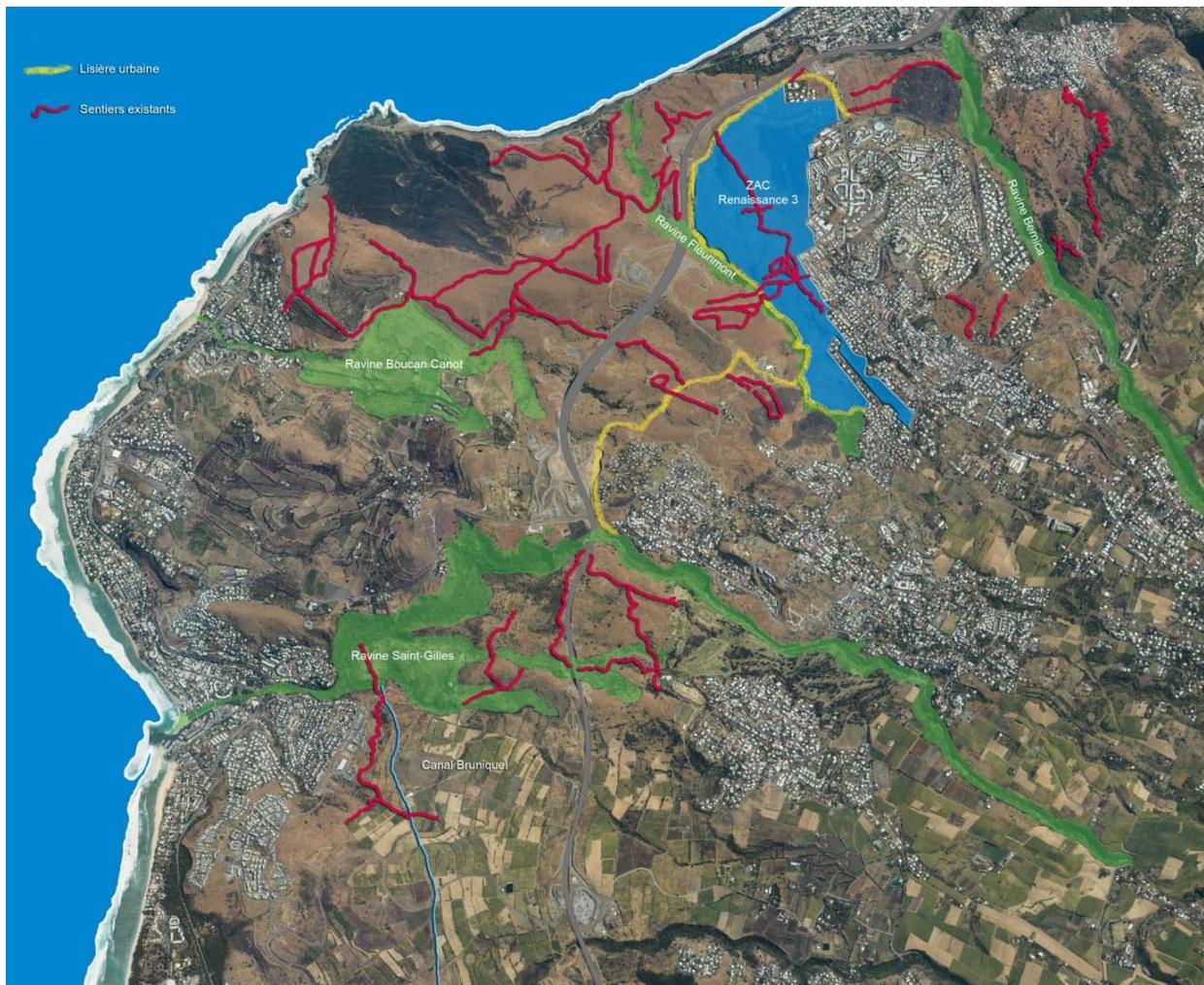
Zones urbanisées mi-pentes et hauts



Zones urbanisées et agricoles – Mi-pentes et hauts



Les sentiers à valoriser entre la ravine Bernica et la Ravine Saint-Gilles



Sentier pavé de la ravine Fleurimont – rive gauche



Les enjeux

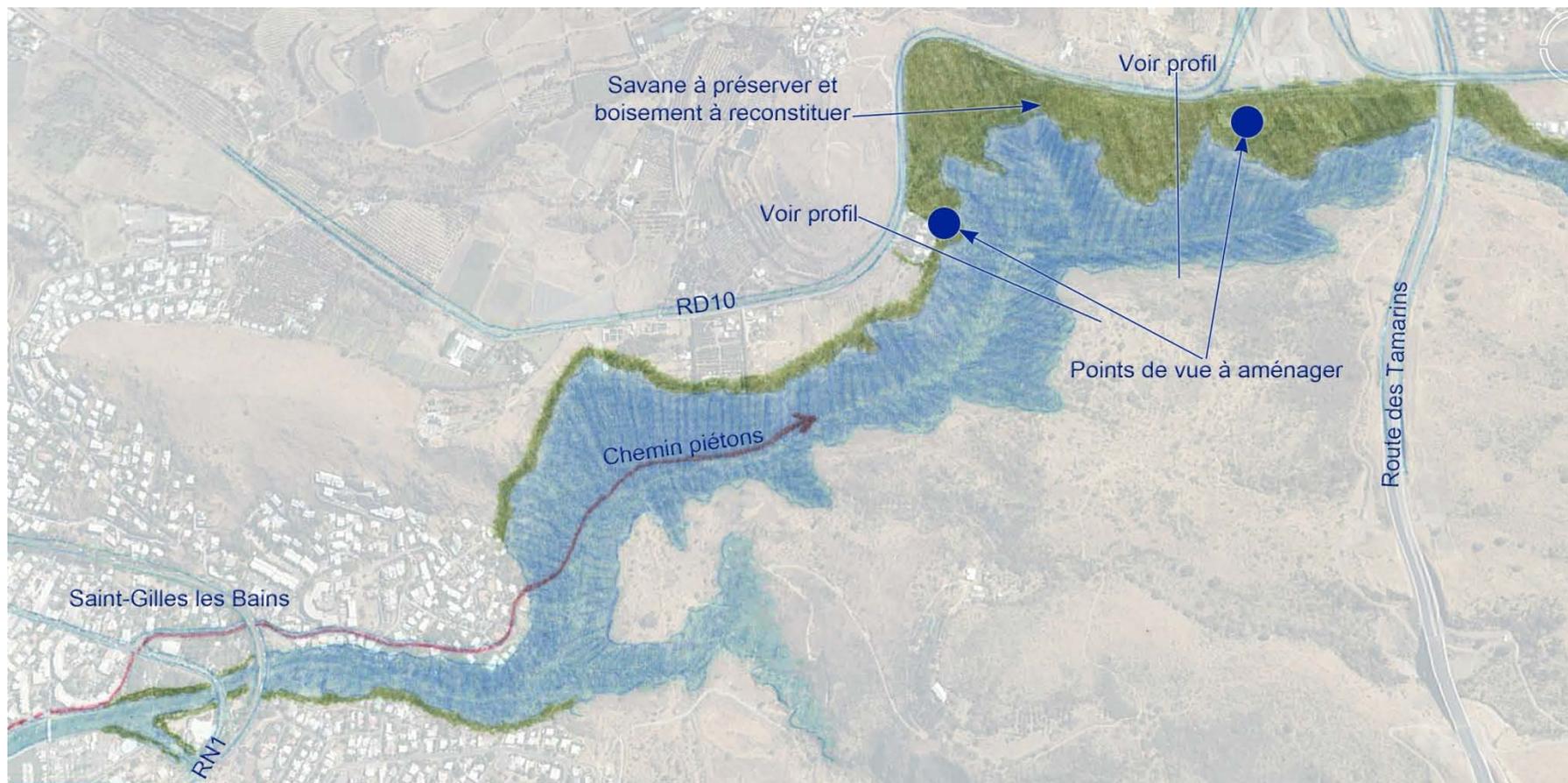
- Préserver les falaises et interdire les constructions au-delà d'une certaine limite,
- Axe migratoire stratégique pour la faune aquacole à rétablir,
- Linéaire du cours d'eau à restaurer,
- Limiter les plantations d'ornement le long des délaissés et les remplacer par des essences endémiques adaptées à la zone,
- Aménager des accès vers d'autres bassins.



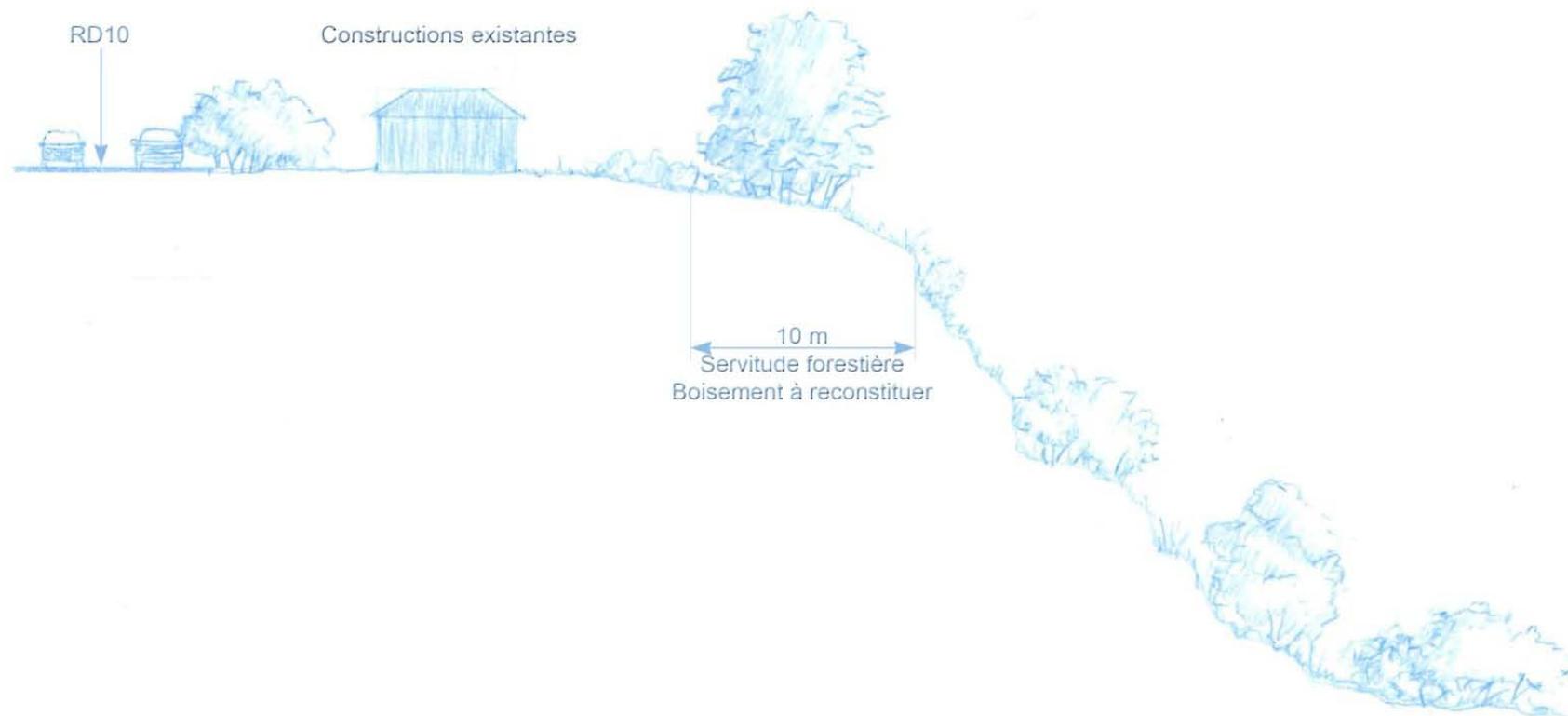
Entre la passerelle et la rue Général de Gaulle



Entre la RN1 et la route des Tamarins



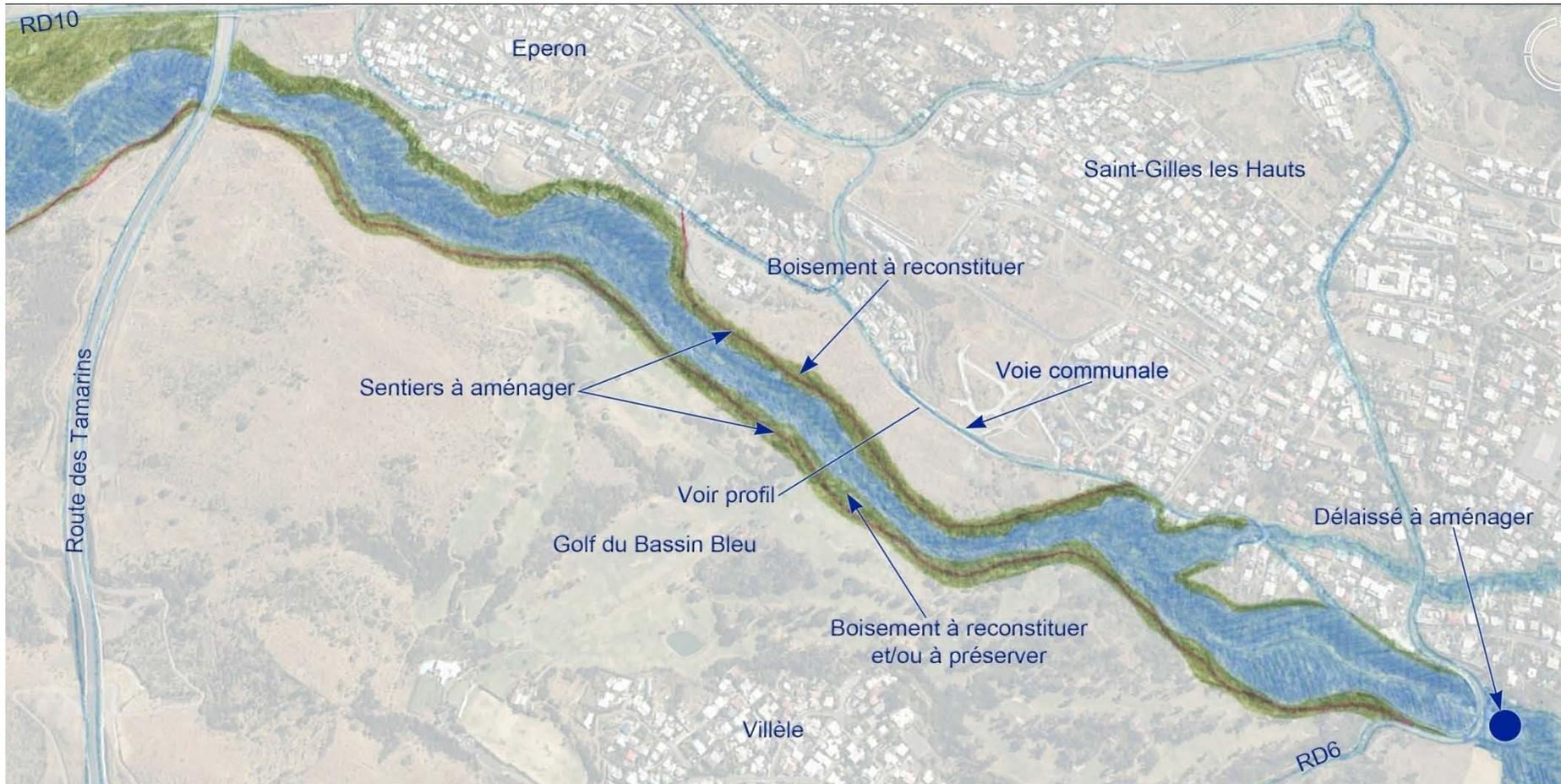
RD10 – Profil 1

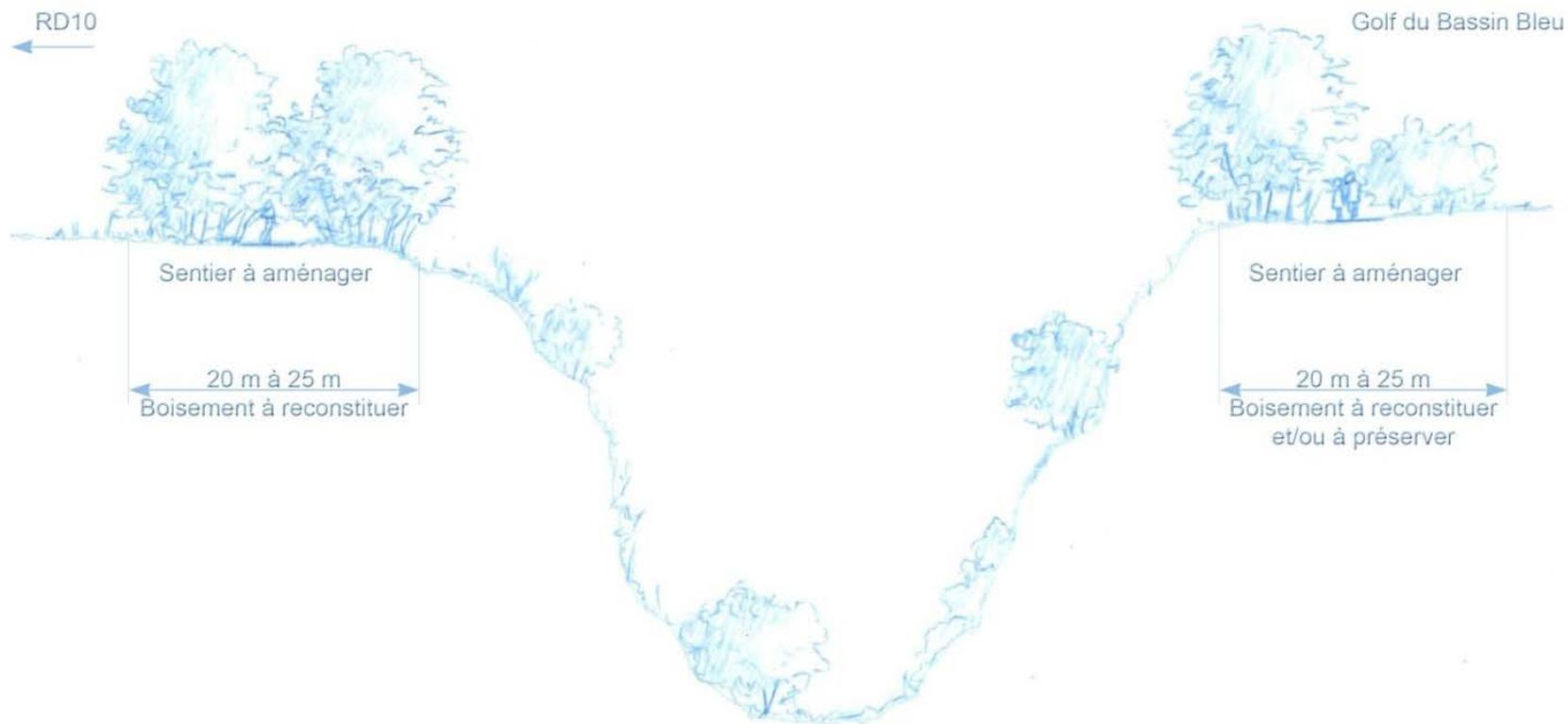


RD10 – Profil 2

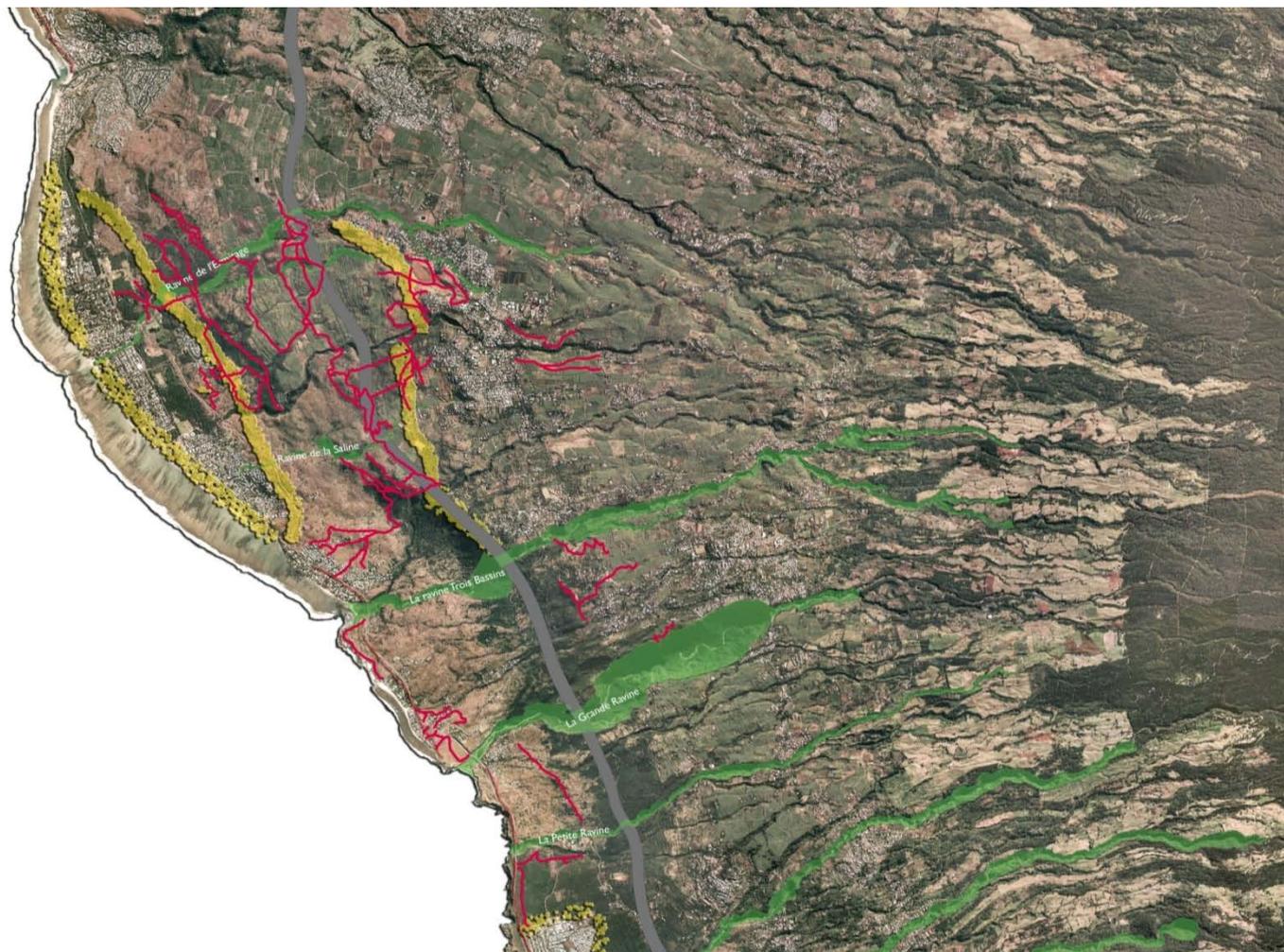


De la route des Tamarins à la RD6





Les sentiers existants entre la ravine Saint-Gilles et la Grande Ravine



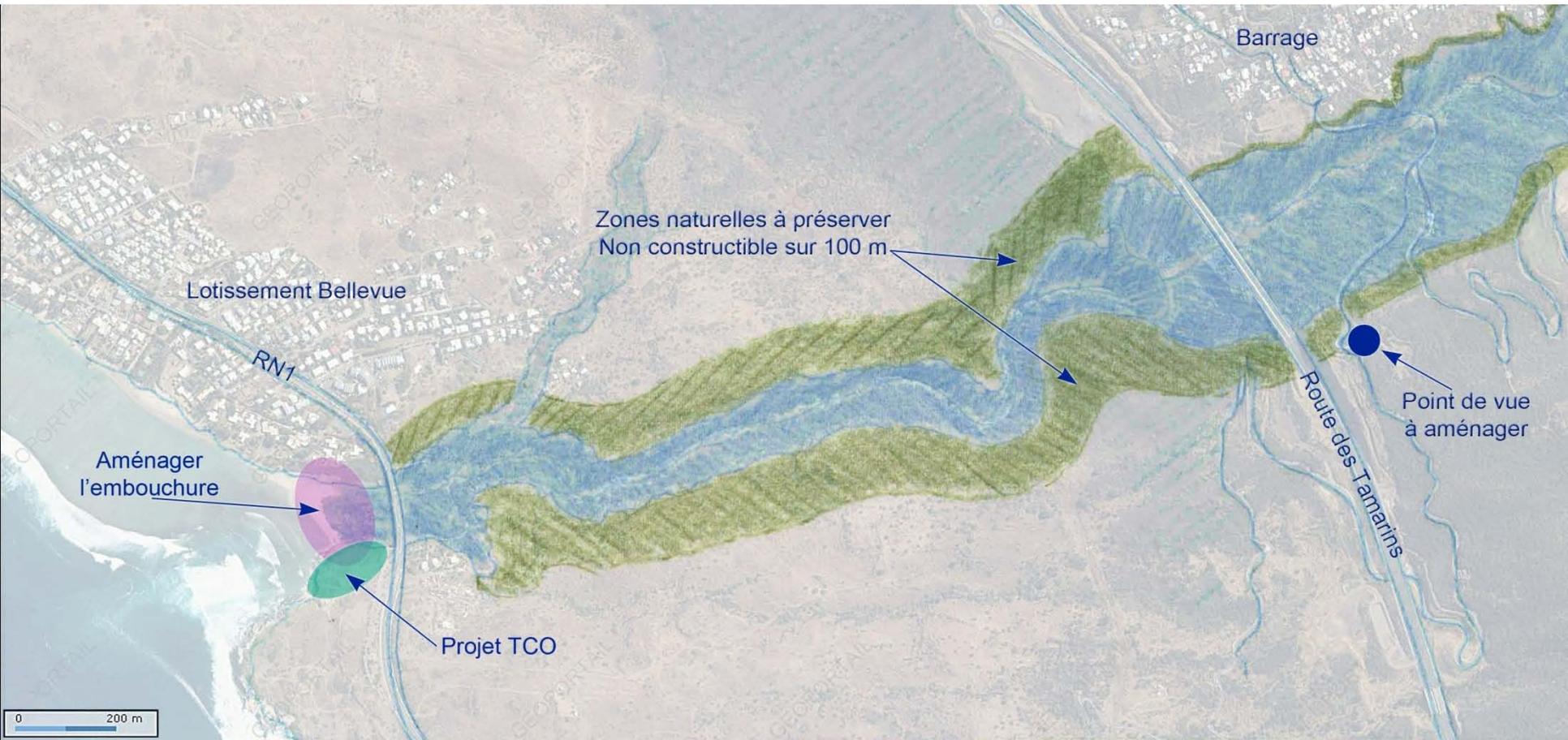
Les enjeux

- Préserver les falaises et les remparts et interdire les constructions au-delà d'une certaine limite,
- Accompagner les limites d'urbanisation le long de la ravine,
- Limiter les plantations d'ornement le long des délaissés et les remplacer par des essences endémiques adaptées à la zone,
- Inciter la création de liaisons transversales entre ravines : lisières urbaines, sentiers,
- Aménager les délaissés.

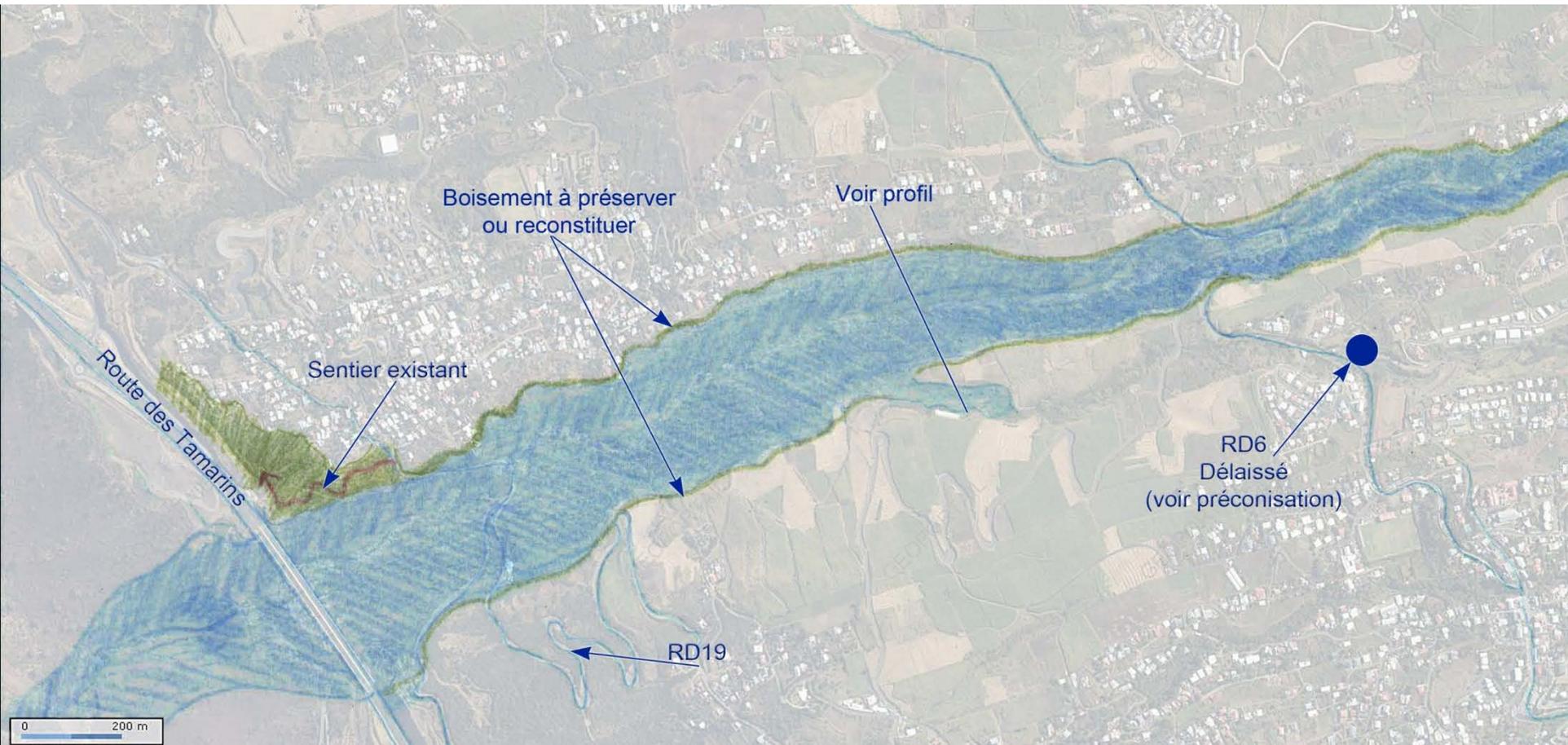


La ravine de Trois-Bassins

Du littoral à la route des Tamarins



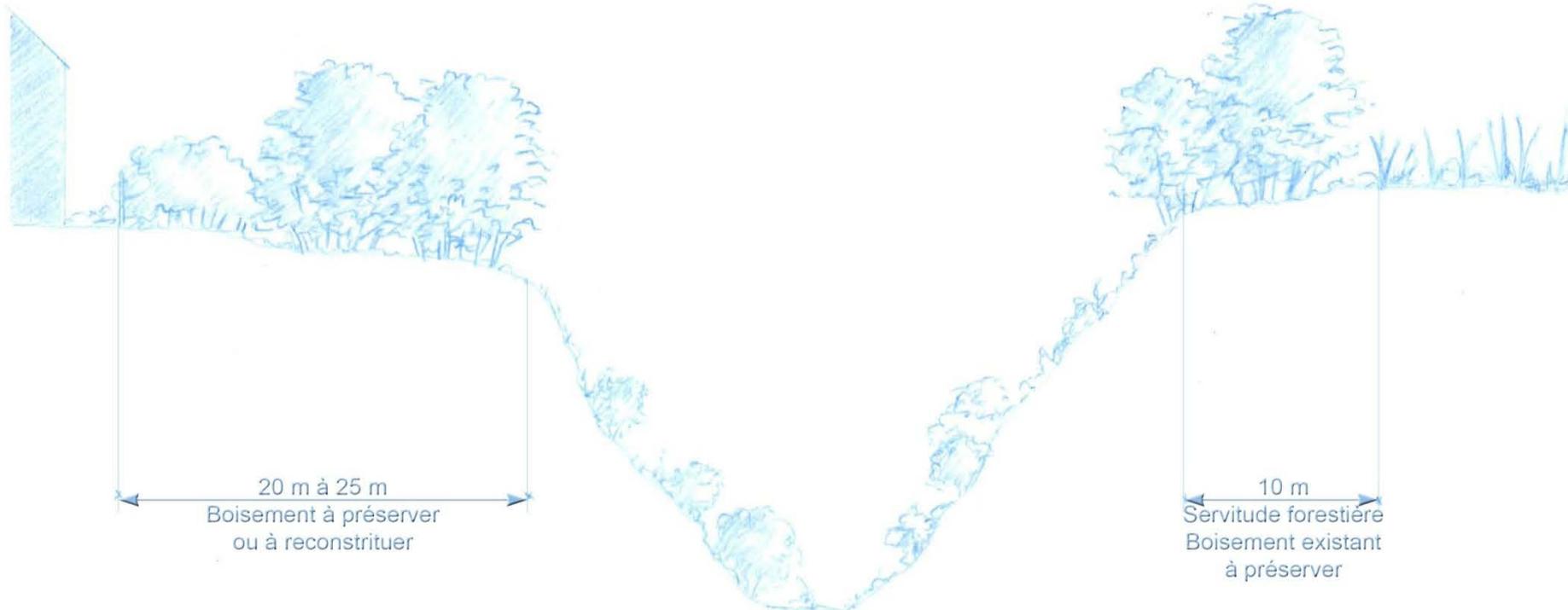
De la route des Tamarins à la RD6



La ravine de Trois-Bassins

Zone urbaine en limite de ravine

Zone agricole

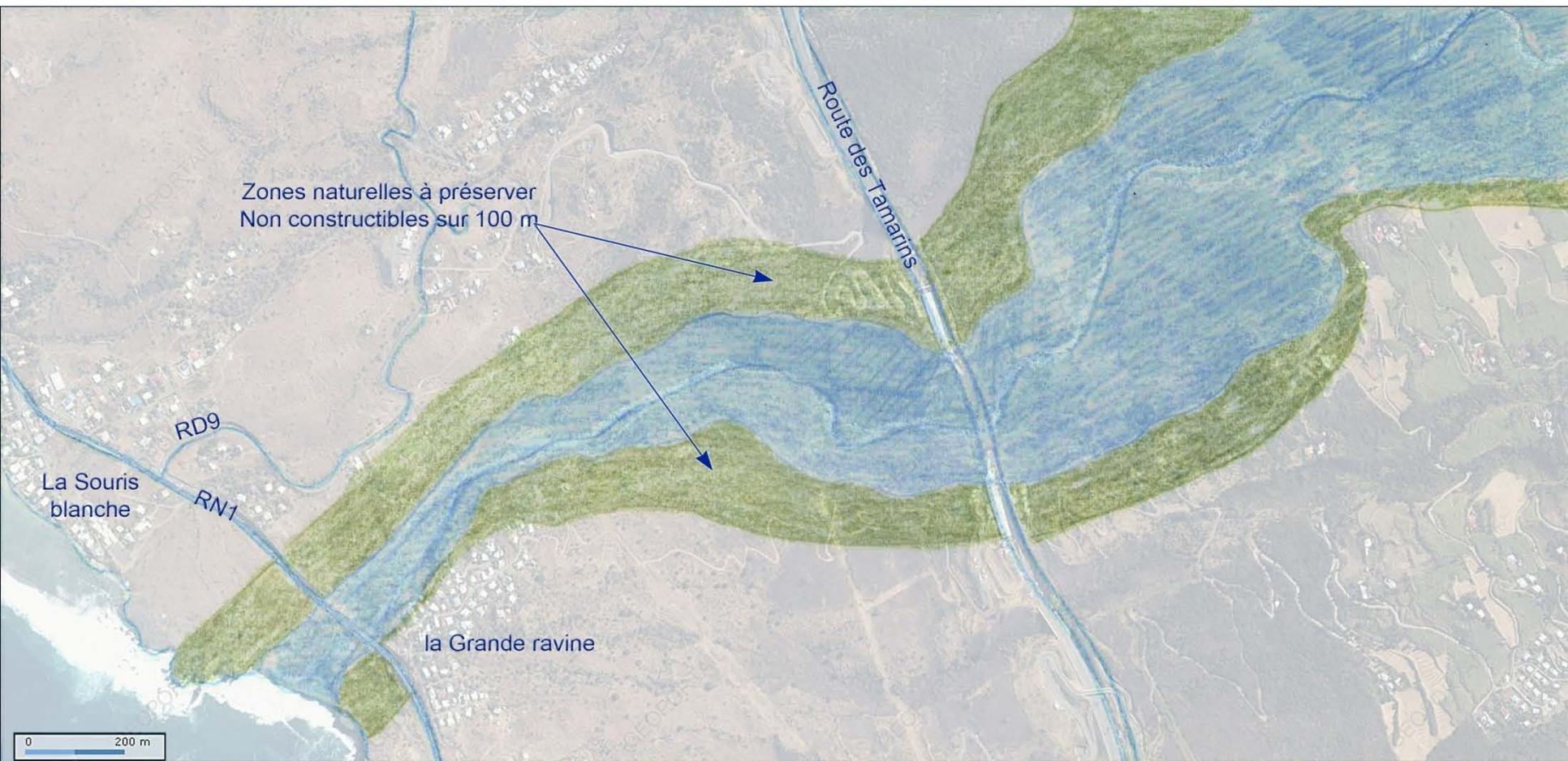


Les enjeux

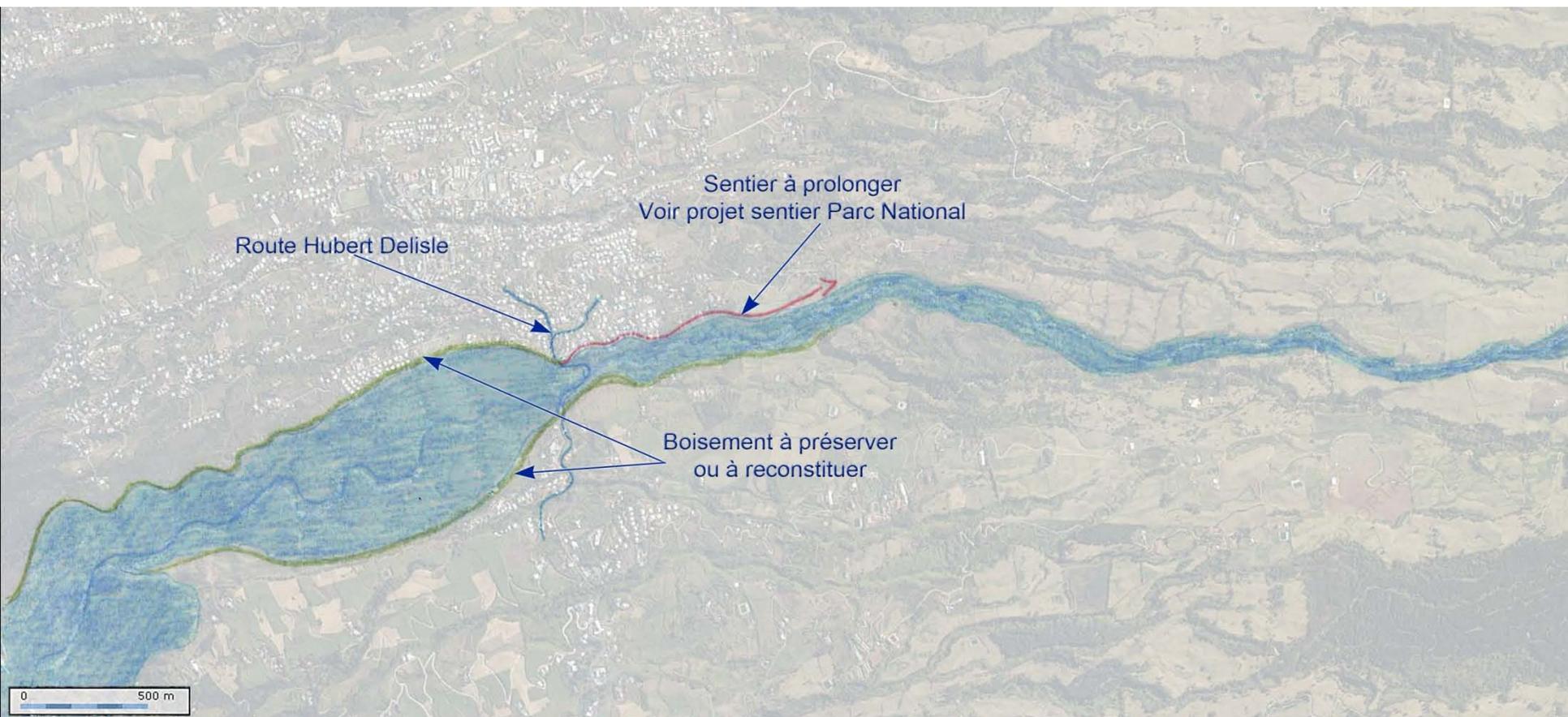
- Préserver les falaises et les remparts et interdire les constructions au-delà d'une certaine limite,
- Accompagner les limites d'urbanisation le long de la ravine,
- Inciter la création de liaisons transversales entre ravines : lisières urbaines, sentiers.



Du littoral à la route des Tamarins



De la route H. Delisle vers les hauts



Les enjeux

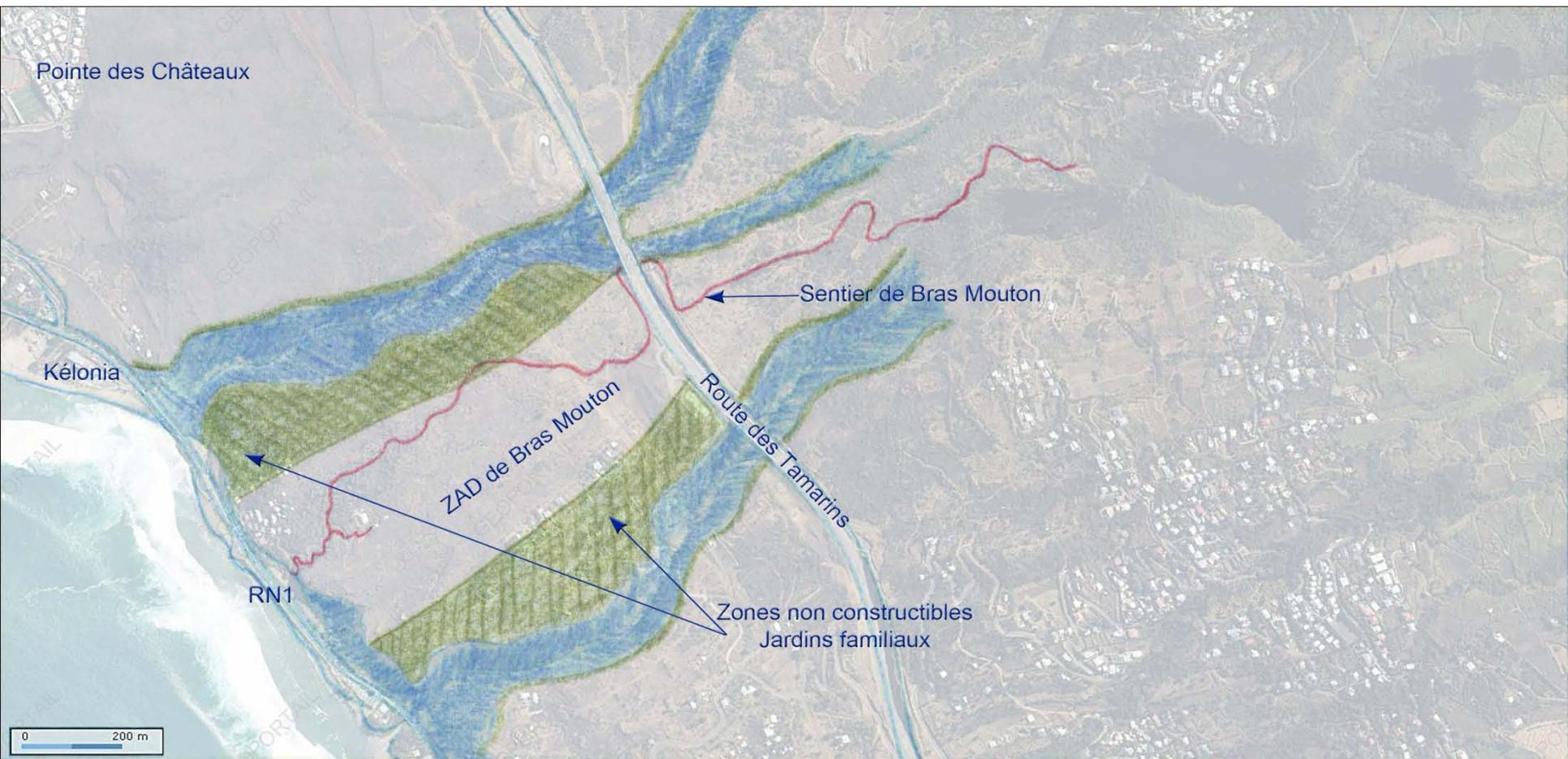
- Préserver les falaises et les remparts et interdire les constructions au-delà d'une certaine limite,
- Accompagner les limites d'urbanisation,
- Limiter les plantations d'ornement le long des délaissés et les remplacer par des essences endémiques adaptées.

Les projets

- ZAD de Bras-Mouton,
- Rétablissement du sentier Cayenne.



ZAD de Bras Mouton

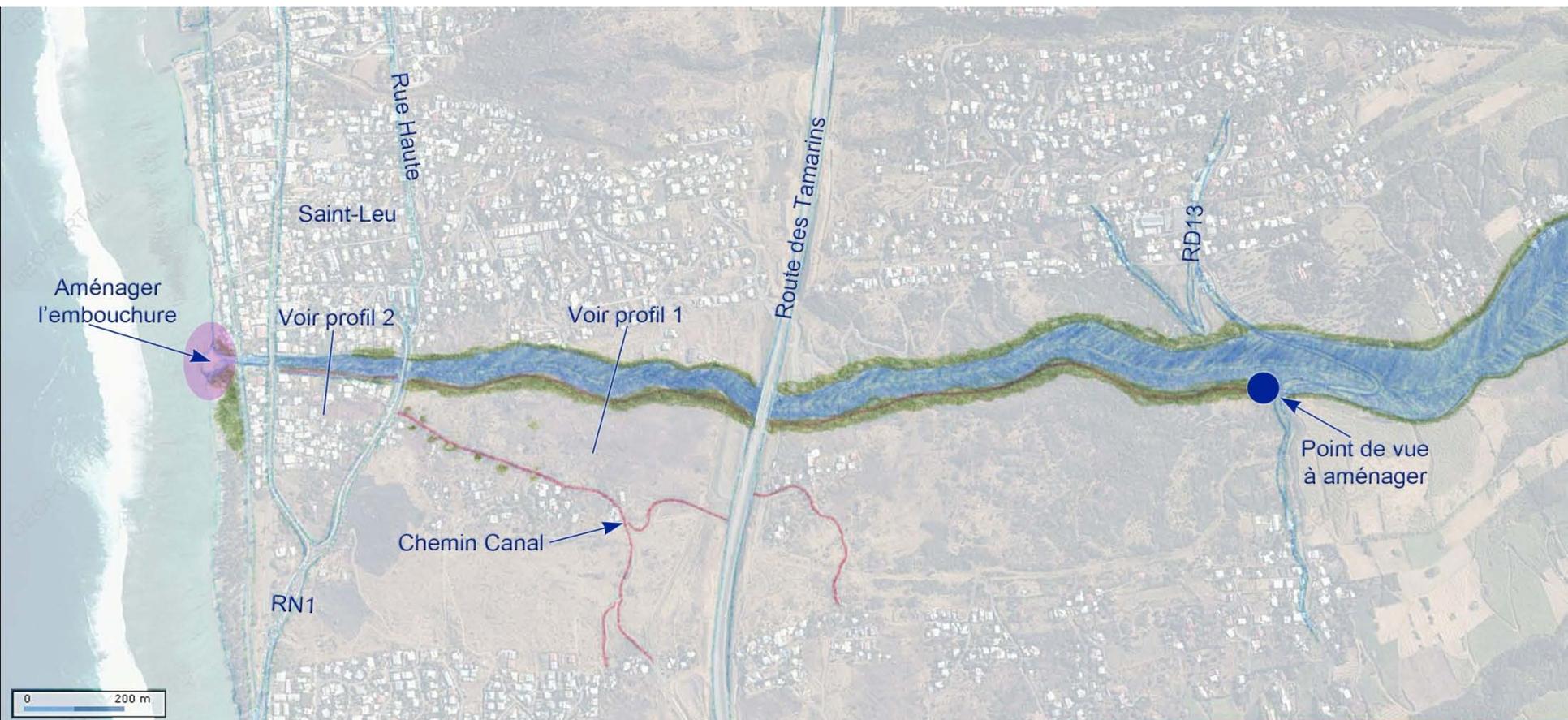


Les enjeux

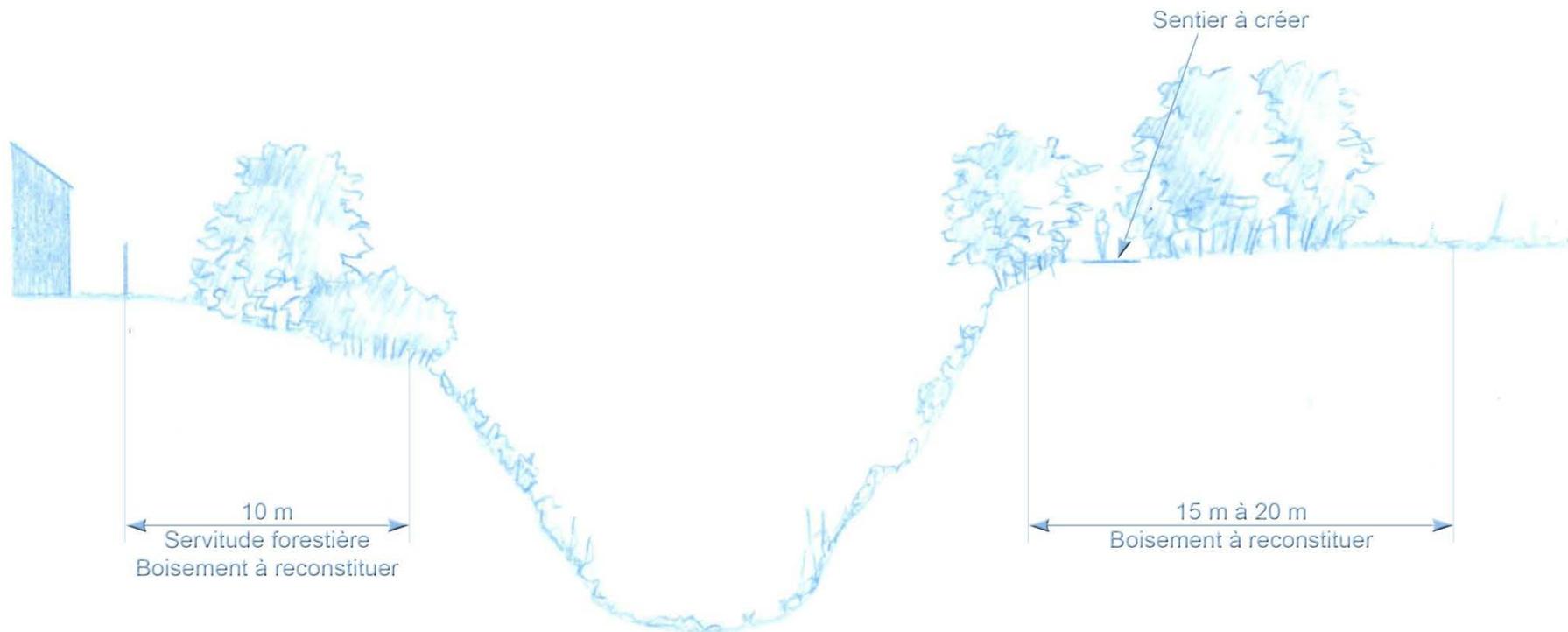
- Traiter les limites de la ravine en milieu urbain et restaurer l'embouchure,
- Préserver les falaises et les remparts et interdire les constructions au-delà d'une certaine limite,
- Accompagner les limites d'urbanisation,
- Limiter les plantations d'ornement le long des délaissés et les remplacer par des essences endémiques adaptées.



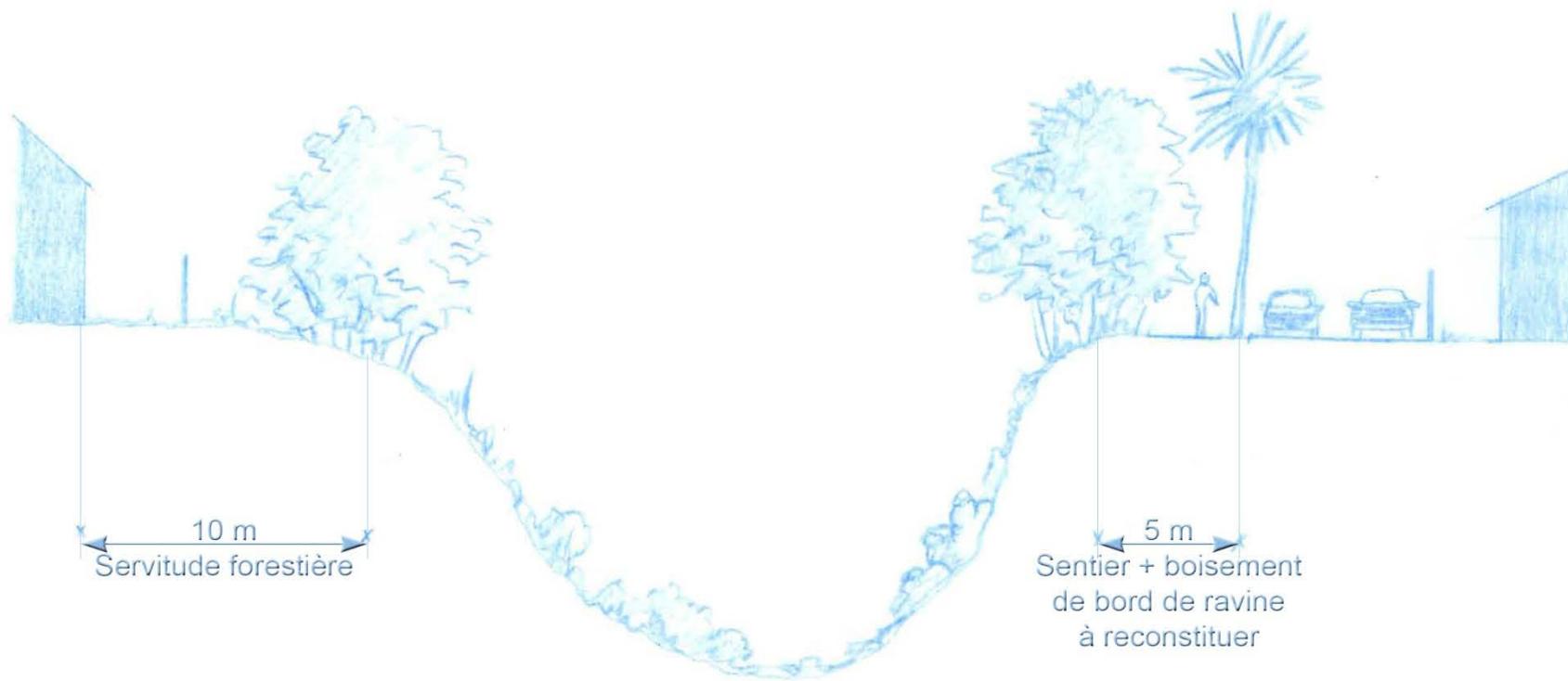
Du littoral à la RD13



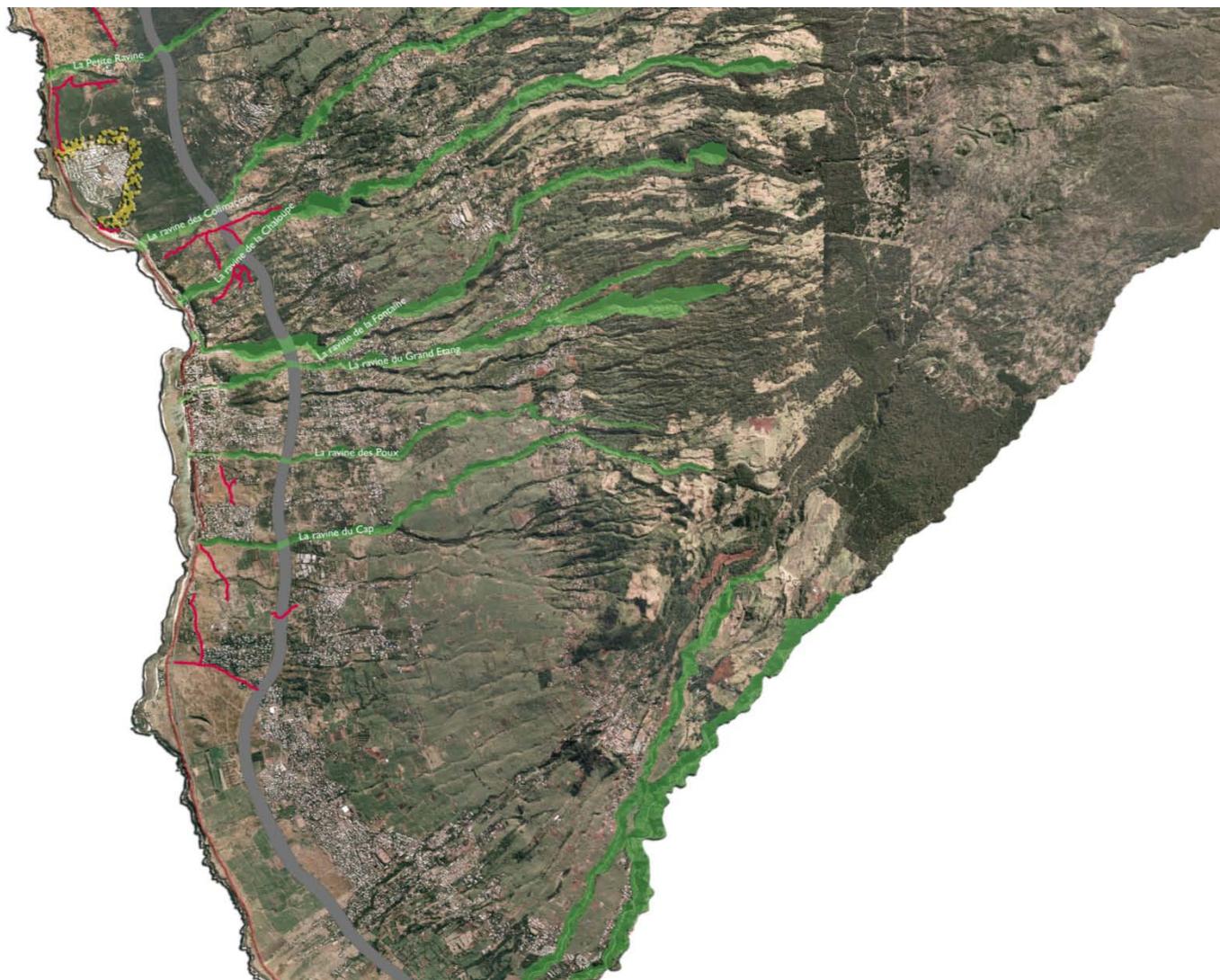
Profil 1



Profil 2

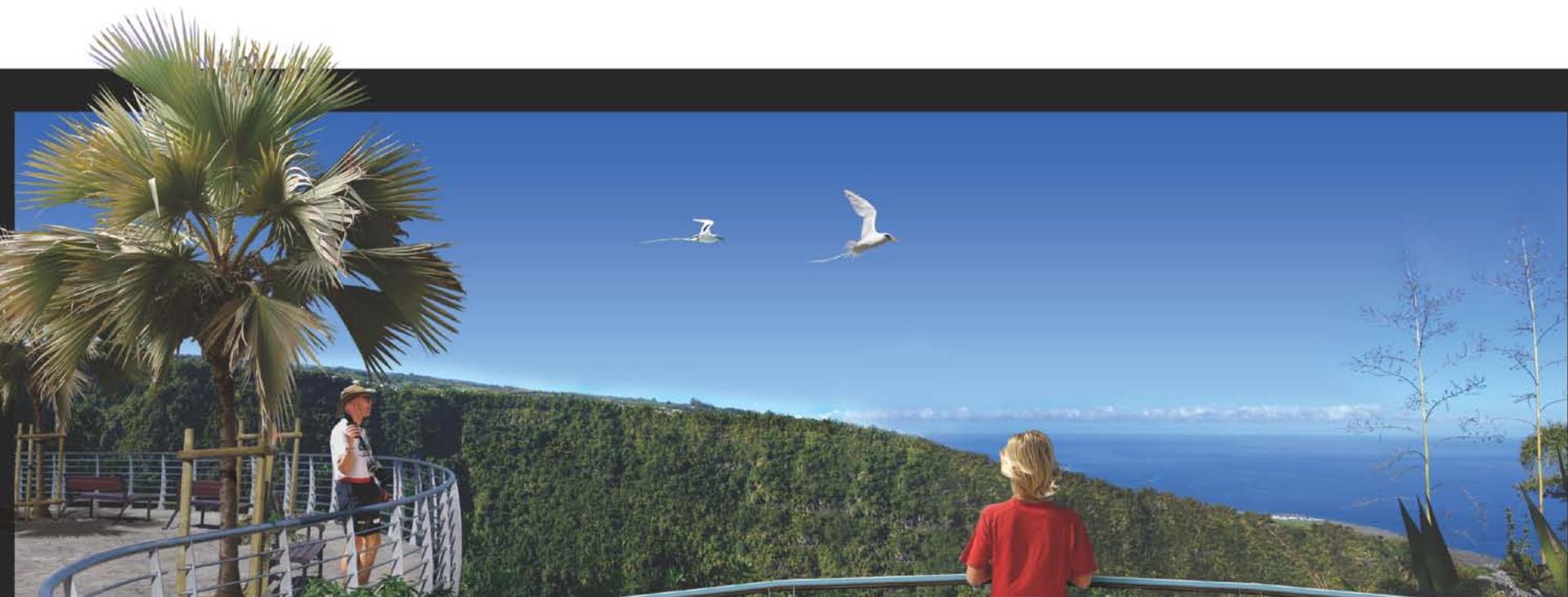


Les sentiers existants entre la Petite ravine et la ravine des Avirons





TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST



Merci de votre attention

